



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GENERALE

TD/B/41(2)/4/Add.1
UNCTAD/LDC/1995/Add.1
11 août 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Réunion intergouvernementale de haut niveau
pour l'examen global à mi-parcours de la mise
en oeuvre du Programme d'action pour les années 90
en faveur des pays les moins avancés
New York, 26 septembre 1995
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

LES PAYS LES MOINS AVANCES - RAPPORT 1995 : ADDITIF

Avant-propos

i) Cet additif, établi en vue de la Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'examen global à mi-parcours de la mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés, complète l'analyse présentée dans le document intitulé Les pays les moins avancés - Rapport 1995.

ii) Il a été rédigé à la demande du Conseil du commerce et du développement qui, à la deuxième partie de sa quarante et unième session, a prié le secrétariat "d'établir une mise à jour du Rapport en temps opportun pour la Réunion intergouvernementale de haut niveau en septembre" a/. Le secrétariat étudie pourquoi certains des pays les moins avancés ont fait plus de progrès que d'autres sur la voie du développement (section I), fournit des données actualisées sur l'évolution des apports financiers aux PMA, de leur dette extérieure et de son service, et formule des conclusions qui pourraient être utiles aux participants à la Réunion intergouvernementale de haut niveau (section II).

a/ Voir le rapport du Conseil du commerce et du développement sur la deuxième partie de sa quarante et unième session (TD/B/41(2)/SSC/L.2, par. 3).

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. POURQUOI L'EVOLUTION ECONOMIQUE DES PMA PRESENTE DE TELS CONTRASTES	1 - 17	4
Introduction	1 - 3	4
A. Un tableau contrasté	4 - 8	4
B. PMA à forte croissance	9 - 17	6
II. MESURES INTERNATIONALES D'APPUI : RESSOURCES EXTERIEURES ET DETTE	18 - 39	9
A. Ressources extérieures	18 - 28	9
B. La dette extérieure et son allégement	29 - 39	15

Tableaux figurant dans le corps du texte

1. Taux de croissance et revenu par habitant dans les PMA, 1980-1993	6
2. Réunions de groupes consultatifs et de groupes d'aide et tables rondes, 1985-1995	13

Annexe

Régime accordé par le Club de Paris aux pays les plus démunis et les plus endettés (Conditions de Naples)	20
---	----

Graphiques

1. Apport de ressources extérieures aux PMA, 1983-1993	24
2. APD fournie par les pays membres du CAD aux pays les moins avancés, 1990 et 1993	25
3. Dette extérieure des PMA et paiements au titre de son service, 1983-1993	42

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
<u>Tableaux</u>	
1. Composition des courants financiers à l'ensemble des PMA en dollars courants	26
2. Apports nets au titre de l'APD de chaque pays membre du CAD à l'ensemble des PMA	27
3. APD bilatérale des pays membres du CAD et apports financiers totaux des institutions multilatérales à l'ensemble des PMA	28 - 29
4. Apports totaux de ressources financières et APD de toutes provenance	30 - 31
5. Dette extérieure et service de la dette, par catégorie de prêteur	32 - 33
6. Dette au titre de l'APD bilatérale et service de cette dette, par principal pays créancier et groupe de pays créanciers .	34
7. Dette multilatérale et service de cette dette, par principale institution créancière	35
8. Encours de la dette extérieure totale et paiement totaux au titre du service de la dette	36 - 37
9. Rapports de la dette et du service de la dette	38 - 39
10. Rééchelonnement de la dette envers des créanciers publics, 1988-1995	40 - 41

I. POURQUOI L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DES PMA PRÉSENTE DE TELS CONTRASTES

Introduction

1. L'évolution économique des PMA au cours des 15 dernières années a été principalement caractérisée primo par la médiocrité des résultats globaux, qui se sont encore détériorés au début des années 90, et secundo par des contrastes considérables entre les pays. Dans la présente section, nous étudierons les causes de cette situation.

2. Entre 1990 et 1993, le taux de croissance du PIB réel des pays les moins avancés a été de 1,8 % par an en moyenne, contre 2,2 % entre 1980 et 1990. La population ayant augmenté de 2,9 % par an depuis le début des années 90 - contre 2,5 % dans les années 80 - le produit réel par habitant a marqué un recul annuel de 1 %, après avoir fléchi de 0,2 % par an pendant la décennie précédente. Le net ralentissement de la croissance de la production depuis l'adoption du Programme d'action est particulièrement préoccupant si l'on considère que les participants à la Conférence de Paris étaient convenus de soutenir activement la transformation socio-économique des PMA.

3. Les PMA sont à la traîne des autres pays en développement, du moins depuis le début des années 80. Dans les pays en développement pris collectivement, le PIB réel par habitant a progressé en moyenne de 1,7 % par an entre 1980 et 1993; la croissance du produit intérieur brut s'est en outre accélérée depuis le début des années 90 tandis que l'accroissement de la population se ralentissait, d'où une nette augmentation du taux de croissance du produit par habitant.

A. Un tableau contrasté

4. Les taux de croissance moyens donnés plus haut masquent des écarts considérables entre les résultats économiques des différents PMA. On peut classer ces derniers en trois groupes, en fonction de leur évolution économique depuis une dizaine d'années (voir le tableau 1).

5. Premièrement, 10 à 12 PMA ont connu une croissance remarquable pendant plus d'une décennie, ce qui a contribué à une nette élévation du niveau de vie. Dans la section B ci-après, nous étudierons les causes de la relative réussite de ces pays "à forte croissance".

6. Deuxièmement, dans quelque 21 PMA (dont 17 en Afrique subsaharienne), la croissance économique marque le pas depuis le début des années 80. Dans la plupart d'entre eux, le niveau de vie s'est dégradé sous l'effet à la fois de la stagnation ou de la diminution du produit par habitant et de la détérioration des termes de l'échange. Le PIB par habitant a fléchi de 1,1 % par an entre 1980 et 1993, ce qui a eu de graves répercussions sur les conditions de vie. La médiocrité du bilan économique n'est pas imputable à une cause dominante, par exemple à des troubles civils. Les difficultés de ce groupe de pays sont typiques des problèmes rencontrés par les PMA : décalage prolongé entre la croissance de la production et celle de la population, aggravation de la pauvreté et transformation structurelle insignifiante.

7. Bien que les facteurs ayant freiné leur développement ne soient pas identiques, ces pays se heurtent à plusieurs problèmes et obstacles communs : lourde dépendance à l'égard de produits de base dont les cours mondiaux sont très bas depuis les années 80 (leurs termes de l'échange ont fléchi de 16 % entre 1980 et 1992), vulnérabilité face à des catastrophes naturelles comme la sécheresse, accroissement rapide de la population et diverses contraintes structurelles tenant, entre autres, à ce que les ressources humaines ne sont pas mises en valeur, que les techniques sont rudimentaires, surtout dans l'agriculture, et que le secteur privé est sous-développé. Avec l'aggravation de la crise économique dans les années 80, la plupart des pays de ce groupe, comme les autres PMA, ont entrepris de profondes réformes dans le cadre de programmes d'ajustement structurel. Toutefois, ces réformes n'ont jusqu'à présent guère porté leurs fruits : des considérations politiques ont souvent empêché de les mettre en oeuvre de façon cohérente, et nombre des contraintes structurelles susmentionnées ont fait obstacle à l'amélioration de la production.

8. Troisièmement, dans une quinzaine de PMA (soit près d'un tiers du total), le progrès socio-économique a été fortement retardé par de graves troubles civils. Des guerres ont eu un effet dévastateur sur l'économie de ces pays, ainsi que sur la santé et le niveau de vie de leur population. L'Etat a été ébranlé et une grande partie de ses maigres ressources a été consacrée à la guerre, au détriment du développement économique et social. L'infrastructure a été détruite, ce qui a profondément perturbé les transports, les communications et les services d'utilité publique. La production agricole s'est effondrée dans de nombreux pays, la population rurale fuyant les régions en proie à des conflits - d'où une raréfaction des denrées alimentaires et un afflux de réfugiés dans les pays voisins. Les troubles civils sont la principale cause de la détérioration de la situation économique des pays de ce groupe; la fin des conflits et le rétablissement d'une forme de gouvernement recueillant l'adhésion de la majorité de la population sont donc absolument indispensables pour relancer le développement.

Tableau 1 : Taux de croissance et revenu par habitant dans les PMA, 1980-1993

Groupes de pays (PMA)	Taux de croissance annuelle du PIB réel par habitant (en pourcentage)		PIB par habitant (en dollars, aux prix de 1993)	
	1980-1990	1990-1993	1980	1993
Groupe A	2,7	1,7	170	238
Groupe B	-1,3	-0,2	477	413
Groupe C	-0,7	-2,5	325	274
Ensemble des PMA	-0,2	-1,0	316	300
Ensemble des pays en développement	1,5	2,6	728	906

Source : Base de données de la CNUCED.

Note : Groupe A : 12 PMA à forte croissance (Bangladesh, Bhoutan, Botswana, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Iles Salomon, Maldives, Lesotho, Népal, République démocratique populaire lao, Tchad et Tuvalu).

Groupe B : 21 PMA dans le marasme (Bénin, Burkina Faso, Comores, Djibouti, Gambie, Guinée, Guinée équatoriale, Kiribati, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Myanmar, Niger, Ouganda, République centrafricaine, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie, Vanuatu et Zambie).

Groupe C : 15 PMA en proie à la guerre ou à des troubles civils (Afghanistan, Angola, Burundi, Cambodge, Ethiopie, Haïti, Libéria, Mozambique, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Togo, Yémen et Zaïre). Les chiffres pour ce groupe de pays sont peut-être surévalués, faute de données sur certains des PMA les plus touchés.

B. PMA à forte croissance

9. Les PMA où le revenu réel par habitant a augmenté de façon soutenue d'au moins 2 % par an depuis le début des années 80 constituent un groupe très hétérogène de 10 à 12 pays, présentant de grandes différences du point de vue de leur structure économique, de leur superficie, de leur géographie ou de leur démographie. Ce groupe comprend le Bhoutan, le Botswana, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, les Iles Salomon, les Maldives et le Tchad - auxquels on peut ajouter, bien qu'ils constituent des cas limites, le Bangladesh, le Lesotho, le Népal et la République démocratique populaire lao. Tuvalu a connu une très forte croissance dans les années 90, mais l'on ne possède pas de données sur

ce pays pour la période antérieure à 1989. La croissance économique du Botswana a été si rapide depuis les années 70 qu'il ne fait plus partie, depuis peu, de la catégorie des PMA.

10. Les PMA à forte croissance ont un point commun : ils n'ont pas connu de graves troubles civils depuis les années 70 (le Tchad constituant une exception partielle). La plupart d'entre eux ont suivi une politique macro-économique relativement prudente et, hormis la Guinée-Bissau, ont réussi à limiter l'inflation. Entre 1987 et 1993, les prix à la consommation dans ce groupe de pays ont augmenté en moyenne de 15 % par an, contre 29,4 % pour l'ensemble des PMA 1/. La plupart sont également parvenus à éviter le surendettement, et deux seulement ont demandé et obtenu un rééchelonnement de leur dette extérieure publique pendant la période 1988-1994. Depuis 1980, la moitié environ des pays de ce groupe ont cependant entrepris des programmes de stabilisation ou d'ajustement structurel étayés par un financement conditionnel du FMI et de la Banque mondiale 2/.

11. A l'exception du Tchad, les PMA à forte croissance ne sont pas lourdement tributaires des exportations de produits primaires (café, cacao, coton) dont les prix ont beaucoup fléchi sur le marché mondial au cours des 10 dernières années. Les pays insulaires tirent une grande partie de leurs recettes d'exportation des produits de la pêche, le Botswana exporte des diamants, et d'autres PMA de ce groupe exportent divers produits industriels et articles manufacturés, notamment des vêtements (Bangladesh, Lesotho, Maldives et Népal) et de l'électricité (République démocratique populaire lao et Bhoutan). En partie grâce à cela, la croissance de leurs exportations est relativement dynamique : la valeur en dollars de leurs ventes a augmenté de 9,9 % par an entre 1980 et 1993, contre 1,8 % pour l'ensemble des PMA. Pour plusieurs d'entre eux, les recettes en devises ont également été alimentées par d'importants transferts de fonds effectués par leurs ressortissants travaillant à l'étranger. Grâce au fort accroissement de leurs exportations et de leurs recettes en devises, ils ont pu financer un volume croissant d'importations : ces dernières ont progressé de 4,7 % par an entre 1980 et 1993, contre 0,3 % pour l'ensemble des pays les moins avancés. Les pays à forte croissance ont donc pu éviter la compression des importations qui a freiné la production et l'investissement dans les autres PMA.

12. A des fins analytiques, les PMA à forte croissance peuvent être classés en deux catégories : les pays continentaux et les pays insulaires. Les pays insulaires présentent un certain nombre de traits communs pouvant expliquer leurs résultats économiques. Ces caractéristiques sont examinées dans les paragraphes suivants. Les pays continentaux constituent une catégorie beaucoup plus hétérogène. Quatre sont situés en Afrique et quatre en Asie. Les pays asiatiques ont probablement profité du dynamisme économique général de la région. La faiblesse des salaires, jointe à l'accès aux marchés de l'OCDE pour des produits comme les vêtements - alors que, dans ce secteur, les exportations des nouveaux pays industriels (NPI) sont soumises à des restrictions quantitatives - leur a permis d'attirer des capitaux provenant de pays industrialisés de la région, comme le Japon et les NPI.

Pays insulaires

13. Le groupe des PMA à forte croissance comprend plusieurs pays insulaires (Cap-Vert, Iles Salomon, Maldives et Tuvalu). Deux autres îles du Pacifique, Samoa et Vanuatu, ont également fait d'importants progrès sur le plan économique et social, bien que la croissance de leur produit par habitant depuis les années 80 ait été relativement molle (0,3 % et 0,4 % par an, respectivement). Ces six PMA ont une faible population et présentent tous des caractéristiques qui les distinguent de la plupart des autres PMA et qui peuvent expliquer pourquoi ils ont obtenu de meilleurs résultats : le revenu par habitant est relativement élevé, l'investissement intérieur est dynamique, ils reçoivent une importante aide publique au développement (APD) et le niveau de développement social et humain est notable.

14. La bonne tenue de nombre d'indicateurs socio-économiques dans ces pays insulaires n'est pas due simplement à la croissance enregistrée au cours de la dernière décennie. A la fin des années 70, ces pays étaient déjà nettement plus avancés que la plupart des autres PMA en ce qui concerne le niveau des revenus, le progrès socio-économique et la mise en valeur des ressources humaines. Leur relatif dynamisme pendant les années 80 et au début des années 90 est donc en partie attribuable à ces acquis socio-économiques : ils disposaient en effet déjà de ressources financières et humaines propres à accélérer leur développement. L'importance relative des revenus et de l'aide leur a permis de faire de gros investissements dans le capital matériel et humain, ce qui a donné un nouveau coup de fouet à leur croissance économique.

15. Si l'on considère leur revenu par habitant, les PMA insulaires sont en fait des pays en développement à revenu intermédiaire. En 1993, ils avaient tous un PIB par habitant approchant ou dépassant 700 dollars, soit plus du double de la moyenne pour les PMA (300 dollars). Dans deux îles du Pacifique, Tuvalu et Vanuatu, le revenu par habitant était supérieur à la moyenne pour l'ensemble des pays en développement (906 dollars en 1993). En outre, le Cap-Vert, les Maldives et le Samoa devraient se rapprocher de cette moyenne ou la dépasser d'ici à l'an 2000, si leur croissance se poursuit au même rythme qu'entre 1980 et 1993. A l'exception des Maldives, toutes ces îles avaient déjà un revenu par habitant supérieur à 500 dollars (aux prix de 1993) en 1980, contre 300 dollars pour les PMA pris globalement.

16. Le dynamisme de l'investissement et de la mobilisation de ressources intérieures et extérieures a manifestement beaucoup contribué à la forte expansion des PMA insulaires. Le taux d'investissement, en pourcentage de leur PIB, a avoisiné 40 % en moyenne entre 1980 et 1993, contre 16 % pour l'ensemble des PMA. Les îles ont également bénéficié d'une très importante aide publique au développement : l'APD fournie à ces six PMA a représenté en moyenne 157 dollars par habitant et par an de 1981 à 1986, et 234 dollars de 1987 à 1993 - soit environ sept à huit fois plus que le niveau moyen de l'aide à l'ensemble des PMA pendant ces deux périodes (22 et 30 dollars, respectivement).

17. Pour ce qui est du progrès social, les PMA insulaires sont beaucoup plus avancés que les PMA pris dans leur ensemble et que les autres pays en développement dans le domaine de la nutrition, de la santé et de l'éducation.

Dans toutes ces îles (hormis Tuvalu pour lequel on ne possède pas de données), la ration calorique quotidienne par habitant a dépassé la moyenne pour les PMA de 1979 à 1981 et de 1988 à 1990; dans trois d'entre eux, elle a été supérieure à la moyenne pour l'ensemble des pays en développement. Les taux de mortalité infantile ont été partout nettement inférieurs à la moyenne établie et pour les PMA et pour les pays en développement de 1985 à 1990 ainsi qu'en 1992. Pour les PMA insulaires sur lesquels on possède des données, il en va de même pour les taux de scolarité dans l'enseignement primaire pendant les années 80 et en 1991. Quant aux taux d'alphabétisation des adultes, qui résultent d'efforts d'éducation antérieurs, ces pays surclassent également tous les autres. Le progrès social et la mise en valeur des ressources humaines ont indubitablement contribué à accélérer la croissance économique. Ces pays ont bien conscience du rôle essentiel joué par le capital humain dans le développement de l'économie. Ils ont beaucoup investi à la fois dans le capital fixe et dans le capital humain, d'où une augmentation soutenue de la productivité et de la production.

II. MESURES INTERNATIONALES D'APPUI : RESSOURCES EXTERIEURES ET DETTE 3/

A. Ressources extérieures

18. Les chiffres révisés de l'aide publique au développement (APD) et autres apports de ressources extérieures aux 48 pays actuellement classés dans la catégorie des PMA confirment les tendances analysées dans le document intitulé Les pays les moins avancés - Rapport 1995. Le montant de l'APD effectivement versée aux PMA par les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et les institutions multilatérales principalement financées par eux a diminué d'environ 1,5 milliard de dollars en 1993. L'aide des autres donateurs est restée faible. Le Botswana a été rayé de la liste des PMA et l'Angola et l'Erythrée y ont été ajoutés, mais cela n'a pas eu d'effet sur l'importance relative de l'aide des pays donateurs du CAD, pris individuellement et collectivement, c'est-à-dire la part du PNB consacrée à l'aide au groupe des PMA, qui était de 0,07 % en 1993 pour l'ensemble de ces donateurs (contre 0,09 % en 1990).

19. La forte contraction de l'aide multilatérale aux PMA en 1993 est particulièrement préoccupante. Elle s'est accompagnée d'une diminution de presque 2 milliards de dollars des nouveaux engagements pris par les institutions multilatérales cette même année. En outre, l'incertitude règne quant aux ressources dont disposeront certaines de ces institutions, qui jouent un très grand rôle dans l'assistance financière et technique aux PMA. Il convient de reconstituer généreusement leurs ressources pour inverser la tendance à la baisse de l'aide à ces pays et enrayer le recul par rapport aux objectifs fixés dans le Programme d'action. A cet égard, le Groupe des Sept, à la réunion au sommet qu'il a tenue à Halifax en juin 1995, a instamment prié tous les pays donateurs de contribuer largement à la onzième opération de reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA), et s'est également déclaré favorable à la poursuite de l'octroi de prêts à des conditions de faveur dans le cadre de la Facilité d'ajustement structurel renforcée. Le même mois, les Etats membres de l'Union européenne ont décidé d'affecter 13,3 milliards d'Ecus (environ 17,2 milliards de

dollars) au Fonds européen de développement - importante source d'assistance pour les PMA qui sont parties à la Convention de Lomé - à l'occasion de sa huitième reconstitution 4/.

20. L'assistance financière hors APD reste faible. Les apports nets de ressources publiques autres que l'APD fournis par les membres du CAD aux pays les moins avancés pris globalement ont avoisiné 0,1 milliard de dollars en 1993, et les apports privés 0,8 milliard de dollars, la quasi-totalité de ces derniers correspondant à des transactions (extraterritoriales) avec le Libéria. Les investissements directs nets et autres apports privés aux PMA (hormis le Libéria) ont été inférieurs à 150 millions de dollars en 1993, d'après les statistiques de l'OCDE.

21. Toutefois, l'investissement étranger direct dans les PMA est probablement sous-estimé dans ces statistiques, ne serait-ce que parce qu'elles rendent compte uniquement des flux provenant des pays du CAD. Elles n'englobent donc pas les apports d'autres pays en développement, qui semblent prendre une importance croissante. D'après la base de données de la Division des sociétés transnationales et de l'investissement de la CNUCED, qui contient surtout des informations fondées sur la balance des paiements, l'investissement étranger direct dans les PMA au début des années 90 aurait été beaucoup plus important que ne l'indiquent les chiffres de l'OCDE : selon les dernières estimations, les apports nets auraient atteint 0,8 milliard de dollars en 1993, dont plus de la moitié seraient allés à trois pays - l'Angola, la Zambie et le Myanmar.

22. Tant qu'il n'y aura pas d'amélioration générale de la situation économique des PMA et tant que ces pays auront du mal à assurer le service de leur dette, il est peu probable que les apports publics autres que l'APD et les apports privés augmentent sensiblement et soient à la hauteur des besoins. De nombreux PMA, dans le cadre de leurs efforts d'ajustement et de gestion de la dette, ont déjà adopté une politique restrictive en ce qui concerne les nouveaux emprunts aux conditions du marché. Par ailleurs, les pressions persistantes qui s'exercent sur les budgets d'aide des donateurs n'incitent guère à l'optimisme. D'après des estimations préliminaires, l'APD fournie par les pays du CAD à l'ensemble des pays en développement en 1994 a fléchi de 1,8 % en valeur réelle, et le rapport global APD/PNB est tombé à 0,29 % (contre 0,31 % en 1993) 5/.

23. L'APD étant peu abondante, les donateurs accordent de plus en plus d'importance au choix des bénéficiaires, au "ciblage" des interventions, au bon usage des ressources disponibles ainsi qu'à la coordination de l'assistance. En ce qui concerne la répartition de l'aide, on prend de plus en plus conscience de l'importance vitale de l'APD pour les PMA et autres pays à faible revenu, et de la nécessité de leur accorder davantage de ressources, tout en soulignant que les bénéficiaires doivent veiller à ce qu'elles soient utilisées efficacement. Ainsi, le Comité du développement Banque mondiale/FMI a recommandé aux donateurs d'axer l'aide à des conditions de faveur sur les pays à faible revenu ayant entrepris des efforts d'ajustement 6/. A la réunion qu'il a tenue à Washington en avril 1995, le Comité a de nouveau attiré l'attention sur les besoins pressants des pays les plus démunis. Le Groupe des Sept, réuni à Halifax en juin 1995, a quant à lui déclaré qu'il encouragerait les institutions multilatérales compétentes à octroyer des

ressources à des conditions de faveur aux pays les plus pauvres, en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne, qui étaient aptes et résolus à les utiliser efficacement.

24. En juin 1995, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en établissant des principes pour le prochain cycle de programmation du PNUD, a jugé que les activités de coopération du système des Nations Unies en faveur du développement devaient être caractérisées par la souplesse et la transparence, de façon à accroître l'offre de ressources et à les allouer de façon plus efficace, et que le PNUD devrait continuer de donner la priorité aux PMA ainsi qu'aux pays à faible revenu, en particulier ceux d'Afrique. Le Conseil d'administration a décidé de porter à 60 % la part des ressources de base consacrées aux PMA 7/.

25. Les PMA ont besoin d'une assistance dans de nombreux domaines : investissement dans l'infrastructure économique de base, appui à la réforme économique et politique, à la mise en valeur des ressources humaines, au renforcement des institutions, à des programmes sociaux, à des programmes de réduction de la pauvreté, etc. Certains d'entre eux ont été déchirés par des troubles civils ces dernières années, et d'importantes ressources ont été consacrées à l'aide humanitaire, à l'assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées ainsi qu'aux secours d'urgence, au détriment des programmes de développement à long terme. A cet égard, toute stratégie internationale d'aide aux PMA devrait viser à supprimer les causes fondamentales de conflit potentiel (en contribuant, par exemple, à accroître la sécurité alimentaire), à permettre de mieux parer aux menaces de crise, ainsi qu'à apporter un soutien efficace à ces pays en période de transition économique et politique. Il convient aussi d'accorder une attention particulière au passage d'activités de secours à des activités de développement, ainsi qu'à l'intégration de l'assistance d'urgence dans la programmation des ressources pour le développement.

26. Soucieux d'accroître l'efficacité de l'aide, les donateurs attachent une importance croissante aux conditions de son utilisation et aux résultats. La coopération est de plus en plus axée sur le développement durable et la réduction de la pauvreté. Tout cela a des répercussions sur le "ciblage" des programmes et projets ainsi que sur les modalités de l'aide. Ces nouvelles préoccupations ont été mises en lumière, notamment, à la troisième session de la Commission permanente de l'atténuation de la pauvreté (CNUCED), en juin 1995. La Commission a jugé, entre autres, qu'il convenait "de prendre en considération des méthodes et critères institutionnels comme le 'ciblage', la décentralisation, l'évaluation et la surveillance, l'établissement de conditions favorables et la viabilité, de façon que l'APD parvienne et profite aux pauvres". Comme elle a souligné, "il est particulièrement important de mettre l'accent sur les femmes si l'on veut que l'aide parvienne et profite davantage aux nécessiteux, parce qu'elles sont les plus pauvres d'entre les pauvres et qu'elles utilisent leurs revenus pour nourrir, vêtir et éduquer leurs enfants, ce qui contribue à réduire la pauvreté à court et à long terme" 8/. Des experts et des ministres des PMA, réunis à Niamey en janvier 1995, ont adopté une déclaration soulignant que les organismes d'aide devraient assouplir les modalités de l'aide au développement, en particulier pour les programmes en faveur des femmes les plus pauvres des PMA, et qu'il

fallait étayer et renforcer la coopération traditionnelle entre Etats en instituant de nouvelles procédures et de nouveaux mécanismes destinés à soutenir directement les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de femmes 9/.

27. Les participants au Sommet mondial pour le développement social ont convenu qu'il fallait fournir des ressources financières supplémentaires et accroître l'efficacité de la coopération et de l'aide au développement pour atteindre, en particulier en Afrique et dans les PMA, les objectifs du programme d'action adopté à ce Sommet. La mise en oeuvre de la "proposition 20/20" (visant à consacrer, en moyenne, 20 % de l'APD et 20 % du budget national à des programmes sociaux essentiels) pourrait contribuer à l'augmentation des ressources affectées aux domaines prioritaires susmentionnés dans les PMA.

28. Les réunions de groupes consultatifs et de groupes d'aide, les tables rondes et les réunions analogues continuent à jouer un rôle important dans la mobilisation de ressources extérieures pour les différents PMA, ainsi que dans la coordination de l'aide. Près de 60 réunions de ce genre (non compris les réunions sectorielles et les réunions de suivi) ont été organisées entre l'adoption du Programme d'action et la fin de 1994. Pendant le premier semestre de 1995, dix autres réunions ont eu lieu (voir le tableau 2). En ce qui concerne les deux pays ajoutés à la liste à la fin de 1994, un groupe consultatif pour l'Erythrée a été constitué en décembre 1994 et une table ronde sur l'Angola doit se tenir en septembre 1995.

Tableau 2 : Réunions de groupes consultatifs et de groupes d'aide et tables rondes, 1985-1995

Pays et type de réunion	Fréquence des réunions <u>a/</u>
<u>Groupes consultatifs et groupes d'aide</u>	
Bangladesh	Chaque année
Erythrée	1994
Ethiopie	1992, 1994
Guinée	1987, 1990
Haïti	1986, 1987, 1988, 1990, 1991, 1992 <u>b/</u> , 1994 <u>b/</u> , 1995
Madagascar	1986, 1988
Malawi	1986, 1988, 1990, 1992, 1993, 1994
Mauritanie	1985, 1988, 1989, 1994
Mozambique	1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1995
Myanmar	1986
Népal	1986, 1987, 1988, 1990, 1992
Ouganda	1987, 1988, 1989, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995
République-Unie de Tanzanie	1986, 1987, 1988, 1989, 1991, 1992, 1993, 1995
Sierra Leone	1994
Somalie	1985, 1987, 1990
Soudan	1987, 1988
Zaïre	1986, 1987
Zambie	1986, 1988, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994
<u>Tables rondes et autres réunions</u>	
Afghanistan	Pas de réunion
Angola	Pas de réunion
Bénin	1992
Bhoutan	1986, 1988, 1992, 1995
Burkina Faso	1991, 1993
Burundi	1989, 1992
Cambodge <u>c/</u>	1992, 1993, 1994, 1995
Cap-Vert	1986, 1992, 1995
Comores	1991

Djibouti	Pas de réunion
Gambie	1990, 1992, 1994
Guinée-Bissau	1988, 1994
Guinée équatoriale	1988
Iles Salomon	1988
Kiribati	Pas de réunion
Lesotho	1988, 1995
Libéria	Pas de réunion
Maldives	1986, 1989, 1991, 1994
Mali	1985, 1994
Niger	1987
République centrafricaine	1987, 1991, 1994
République démocratique populaire lao	1986, 1989, 1992, 1994
Rwanda	1992, 1995
Samoa	1986, 1988, 1990
Sao Tomé-et-Principe	1985, 1989, 1992
Tchad	1985, 1990
Togo	1985, 1988
Tuvalu	1990, 1991
Vanuatu	1988
Yémen	1992

Source : Données du PNUD et de la Banque mondiale.

a/ Réunions tenues avant la fin de juillet 1995; les réunions organisées depuis l'adoption du Programme d'action, en septembre 1990, sont indiquées en **caractères gras**.

b/ Groupe des Caraïbes pour la coopération au développement économique.

c/ Conférence ministérielle sur le relèvement et la reconstruction du Cambodge, coprésidée par le PNUD (1992) et par le Comité international pour la reconstruction du Cambodge (depuis 1993).

B. La dette extérieure et son allégement

29. D'après les dernières estimations, l'encours de la dette extérieure des 48 PMA atteignait au total 127 milliards de dollars à la fin de 1993. Lorsque la liste des PMA a été révisée, un nouveau pays lourdement endetté y a été inscrit : l'Angola, dont la dette active avoisinait 9 milliards de dollars et représentait 186 % du PIB cette même année.

30. Ces dernières années, la communauté internationale et les créanciers ont fait des efforts importants pour alléger la dette des PMA et autres pays à faible revenu, ce qui a eu pour effet de freiner partiellement l'augmentation de son encours et d'en modifier la structure. L'alourdissement de la dette extérieure à long terme des PMA entre la fin de 1990 et la fin de 1993 est principalement attribuable à l'accroissement des prêts à des conditions de faveur consentis par des institutions multilatérales, qui se sont accrus de 9,2 milliards de dollars. L'encours de la dette bilatérale à long terme envers des créanciers autres que les pays de l'OCDE a également continué à augmenter pendant cette période, tandis que diminuaient les obligations correspondantes envers les créanciers de l'OCDE ainsi que la dette multilatérale contractée aux conditions du marché.

31. Malgré l'adoption de mesures d'allégement, la situation des PMA dans ce domaine ne s'est pas encore améliorée sensiblement; dans la plupart d'entre eux, la charge de la dette demeure énorme au regard de leur capacité d'en assurer le service et de leurs moyens économiques. En 1993, l'encours total de la dette extérieure correspondait à 76 % du PIB global des PMA, contre 72 % en 1990. La majorité des pays les moins avancés ont en fait une dette beaucoup plus lourde que ne l'indique cette moyenne, et dans environ la moitié d'entre eux la dette active avoisinait ou dépassait le montant du PIB en 1993. Plus de la moitié des PMA sont considérés comme lourdement endettés 10/.

32. En 1993, les paiements effectués par les PMA au titre du service de leur dette n'ont guère augmenté par rapport à l'année précédente. Ils se sont chiffrés à 3,3 milliards de dollars, soit environ 15 % de leurs recettes d'exportation totales cette même année. Un peu moins de la moitié de cette somme correspondait à des obligations envers des institutions multilatérales. La faiblesse relative des paiements au début des années 90 tient principalement à la médiocrité des résultats économiques de ce groupe de pays. De ce fait, ils ont eu du mal à s'acquitter de leurs obligations contractuelles, les versements effectifs restant bien inférieurs aux sommes dues. Un grand nombre de PMA ont continué à accumuler des arriérés en 1993 11/.

33. Les efforts se poursuivent pour alléger la dette des PMA et autres pays à faible revenu. Après des discussions prolongées, les membres du Club de Paris sont finalement parvenus, en décembre 1994, à un accord sur de nouvelles conditions de rééchelonnement de la dette publique bilatérale des pays les plus démunis et les plus endettés : les "conditions de Naples" (voir l'annexe). Ces conditions représentent une amélioration par rapport au régime de faveur renforcé appliqué depuis la fin de 1991, le pourcentage de réduction pouvant être porté de 50 à 67 %. Alors qu'auparavant, un allégement n'était accordé que pour les arriérés ou le service de la dette exigible pendant des

périodes de consolidation limitées, la deuxième grande innovation est l'acceptation du principe de la réduction de l'encours de la dette, avec une option de "sortie" qui permet une réduction directe ou un rééchelonnement à des conditions se traduisant par un allègement équivalent de la dette active. Cette option ne sera probablement retenue que pour un petit nombre de pays ayant obtenu des résultats suffisants en matière d'ajustement, étant entendu qu'après cela ils ne s'adresseront plus au Club de Paris.

34. Pendant le premier semestre de 1995, sept PMA ont obtenu un rééchelonnement de leur dette publique bilatérale dans le cadre du Club de Paris, après l'adoption des conditions de Naples 12/. L'accord conclu avec la Guinée prévoit un rééchelonnement classique, avec une annulation de 50 % du service de la dette publique bilatérale autre que les obligations au titre de l'APD. Le Cambodge, le Togo, la Guinée-Bissau, Haïti et la Mauritanie ont bénéficié d'une réduction du service de leur dette allant jusqu'à 67 %. L'Ouganda est le premier pays dont la dette active a été réduite (de 67 %), bien que la remise ne s'applique pas à la totalité de l'encours des obligations envers les trois créanciers du Club de Paris participant à l'accord, mais seulement à une partie de celle-ci (voir l'annexe).

35. Les conditions de Naples marquent un progrès bienvenu dans la stratégie d'allègement de la dette des pays à faible revenu. Toutefois, si elles ne sont pas appliquées à une part importante de la dette active totale, et en particulier si l'option de réduction de l'encours de la dette n'est pas étendue à un plus grand nombre de pays, leur effet sur l'endettement des PMA risque d'être limité. Par ailleurs, les opérations du Club de Paris sont de plus en plus complexes et leurs coûts pourraient devenir très élevés. En outre, ces opérations doivent être complétées par des mesures visant d'autres types de dettes - par exemple, des mesures équivalentes prises par d'autres créanciers publics, un appui à la réduction des obligations envers les banques commerciales et des dispositions propres à alléger la dette à l'égard des institutions multilatérales 13/.

36. Le secrétariat de la CNUCED a simulé l'effet d'une réduction de 67 % de l'encours de la dette (selon les conditions de Naples) sur les ratios du service de la dette d'un échantillon de bénéficiaires potentiels, dont 22 sont des PMA. Les résultats de cette simulation montrent que pour la moitié des PMA de l'échantillon, pareille réduction entraînerait une baisse sensible du ratio du service de la dette et aiderait quatre d'entre eux à ramener ce ratio à un niveau acceptable (moins de 20 % des recettes d'exportation). La façon dont les arriérés seraient traités aurait cependant d'importantes répercussions sur le niveau du service de la dette. Dans l'autre moitié des PMA de l'échantillon, les incidences de la réduction de l'encours de la dette selon les conditions de Naples seraient plus faibles. Pour certains des pays du premier groupe, les obligations au titre du service de la dette contractée avant la date butoir demeureraient importantes. La simulation indique qu'en raison des obligations restantes au titre du service de la dette contractée envers d'autres créanciers bilatéraux et envers les institutions multilatérales, la pleine application des conditions de Naples ne suffirait pas pour ramener le ratio du service de la dette à un niveau acceptable dans de nombreux PMA 14/.

37. La question de la dette a figuré en bonne place à l'ordre du jour du Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague en mars 1995. Dans la déclaration adoptée à ce Sommet, la communauté internationale s'est engagée à "trouver des solutions efficaces, orientées vers le développement et de caractère durable aux problèmes liés à la dette extérieure" de l'Afrique et des PMA, "grâce à la mise en oeuvre immédiate des conditions de remise de la dette convenues au Club de Paris en décembre 1994", et a invité les institutions financières internationales "à envisager des démarches novatrices pour aider les pays à faible revenu ayant une importante dette multilatérale, en vue d'alléger le fardeau de leur endettement". Elle s'est également engagée à "mettre au point des techniques de conversion de la dette appliquées aux programmes et projets de développement social". De nouvelles initiatives en matière d'allégement ont aussi été annoncées lors du Sommet. Le Danemark a fait savoir qu'il allait prendre des mesures supplémentaires pour annuler l'encours de prêts au développement (certains PMA avaient déjà bénéficié d'un allégement de leur dette d'APD envers le Danemark, consenti cas par cas). L'Autriche s'est aussi engagée à annuler une part importante de la dette des pays les plus démunis et les plus endettés.

38. La question de la dette multilatérale retient de plus en plus l'attention. Jusqu'à présent, on n'a pas fait grand-chose pour aider les pays menacés d'asphyxie par la dette à s'acquitter du service de leurs obligations envers les institutions multilatérales 15/. Après le Sommet mondial pour le développement social, la question a été examinée à la réunion tenue par le Comité du développement Banque mondiale/FMI à Washington, en avril 1995. Toutefois, à cette occasion, le Comité s'est borné à noter que certains des pays les plus pauvres et les plus endettés avaient une lourde dette envers les institutions multilatérales, et a invité les Conseils d'administration de la Banque et du Fonds à approfondir la question, sur laquelle il a décidé de revenir à sa prochaine réunion.

39. Le Groupe des Sept, à la réunion au sommet qu'il a tenue à Halifax en juin 1995, a prié instamment les intéressés à mettre pleinement en oeuvre les conditions de Naples de façon constructive. Il a également reconnu que certains des pays les plus pauvres avaient une lourde dette envers les institutions multilatérales. A cet égard, les chefs d'Etat et de gouvernement participants ont déclaré qu'ils encourageraient les institutions de Bretton Woods à mettre au point une stratégie globale pour aider les pays connaissant des difficultés dans ce domaine, grâce à l'application souple des instruments existants, à la mise en place de nouveaux mécanismes, si nécessaire, ainsi qu'à une meilleure utilisation de toutes les ressources de la Banque mondiale et du FMI et à l'adoption de mesures appropriées par les banques multilatérales de développement pour faciliter la réalisation de cet objectif.

Notes

1/ FMI, World Economic Outlook, 1995.

2/ Voir Les pays les moins avancés - Rapport 1995, tableau 34 de l'annexe.

3/ Pour plus de détails à ce sujet, voir le document intitulé Les pays les moins avancés - Rapport 1995. Les graphiques et certains tableaux correspondant à ceux qui figurent dans ce document ont été révisés compte tenu des modifications apportées à la liste des PMA par l'Assemblée générale lors de sa quarante-neuvième session. Les données sur les courants de ressources, y compris les apports de donateurs autres que les membres du CAD et les apports aux conditions du marché, ont également été mises à jour et comprennent les estimations finales pour 1993 (graphiques 1 et 2 et tableaux 1 à 3 de l'annexe). Les tableaux sur la dette ont été actualisés compte tenu des estimations fournies par le secrétariat de l'OCDE, y compris pour 1993, ainsi que des données corrigées sur le PIB (graphique 3 et tableaux 4 à 9 de l'annexe).

4/ Ces dernières années, les PMA ont reçu entre 35 et 45 % de l'ADP totale fournie dans le cadre des divers programmes d'assistance de l'Union européenne.

5/ Voir le communiqué de presse SG/PRESS(95)/46 de l'OCDE, en date du 21 juin 1995.

6/ Communiqué du Comité du développement des Conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, Washington D.C., 27 septembre 1993.

7/ Décision 95/23 du Conseil d'administration du PNUD, en date du 16 juin 1995. Avant la deuxième Conférence des Nations Unies sur les PMA, tenue en 1990, le PNUD avait décidé d'affecter 55 % des CIP aux pays les moins avancés pendant son cinquième cycle de programmation; compte tenu du fait que de nouveaux pays ont ensuite été ajoutés à la liste des PMA, la part des ressources affectées à ces derniers pendant le cinquième cycle de programmation s'élève à 58 %.

8/ Conclusions concertées adoptées par la Commission permanente de l'atténuation de la pauvreté à sa troisième session, en juin 1995 (TD/B/CN.2/L.10).

9/ Voir la Déclaration adoptée à la réunion du Groupe d'experts sur la participation des femmes au développement dans les PMA, tenue à Niamey (Niger) en janvier 1995 (TD/B/LDC/GR/2).

10/ Dans les derniers World Debt Tables (édition de 1994-95), 26 PMA sont classés dans la catégorie des pays fortement endettés, et 9 dans celle des pays modérément endettés. Le groupe des pays à faible revenu lourdement endettés défini par la Banque mondiale, qui comprend 33 pays (dont l'Afghanistan), est donc principalement constitué de PMA. Au cours des deux dernières années, l'endettement extérieur s'est encore alourdi, pour le Tchad,

la République centrafricaine, la Guinée, le Rwanda, le Samoa et le Yémen. Dans deux cas seulement (Haïti et Maldives) il y a eu une évolution dans le sens opposé et une reclassification parmi les pays moins endettés.

11/ D'après les renseignements disponibles (World Debt Tables, édition de 1994-95), les arriérés pour la seule année 1993 étaient de l'ordre de 5 milliards de dollars pour l'ensemble des PMA. Voir également CNUCED, Les pays les moins avancés - Rapport 1995, chapitre V.

12/ Les demandes présentées par d'autres PMA devaient être examinées plus tard dans l'année.

13/ Voir également Les pays les moins avancés - Rapport 1995, chapitre V, op. cit.

14/ Pour plus de détails à ce sujet, voir CNUCED, Rapport sur le commerce et le développement, 1995.

15/ Les mécanismes existants sont notamment le programme supplémentaire de crédit à l'ajustement de l'IDA (la "cinquième dimension"), le programme d'accumulation de droits du FMI et les groupes d'appui pour le règlement des arriérés. Voir également CNUCED, Les pays les moins avancés - Rapport 1995, chapitre V.

Annexe

REGIME ACCORDE PAR LE CLUB DE PARIS AUX PAYS LES PLUS DEMUNIS
ET LES PLUS ENDETTES

(CONDITIONS DE NAPLES)

Suite à la réunion au sommet tenue par le Groupe des Sept à Naples en juillet 1994, les créanciers du Club de Paris ont décidé, en décembre 1994, d'accorder aux pays les plus démunis et les plus endettés de nouvelles conditions - les "conditions de Naples" - qui sont plus favorables que le précédent régime de faveur renforcé (conditions de Toronto améliorées) en ce sens qu'elles comportent une option supplémentaire : la réduction de 67 % de la dette ou de son service.

Les conditions de Naples prévoient une réduction, cas par cas, de 50 % ou 67 % du montant ou de la valeur actualisée du service de la dette (intérêts et principal) exigible pendant la période de consolidation. En outre, dans des cas exceptionnels, le Club de Paris peut réduire de 50 % ou 67 % l'encours de la dette contractée aux conditions du marché (traitement de l'encours de la dette); il s'agit là d'une option "de sortie", les pays bénéficiaires étant censés de plus s'adresser ultérieurement au Club de Paris pour de nouveaux rééchelonnements.

Critère d'admissibilité

En principe, les pays pouvant prétendre aux conditions de Naples sont ceux qui étaient admis au bénéfice des conditions de Toronto et des conditions de Toronto améliorées.

Une réduction de 67 % n'est possible que si le PIB par habitant est inférieur à 500 dollars ou si le rapport de la valeur actualisée de la dette aux exportations est supérieur à 350 %.

Les pays qui bénéficieront du traitement de l'encours de la dette seront très probablement ceux qui ont honoré de façon satisfaisante leurs engagements envers le FMI et le Club de Paris, et qui sont considérés par les créanciers comme capables de respecter l'accord sur la dette ainsi que de sortir une fois pour toutes du cycle des rééchelonnements.

Conditions

A. Réduction de 50 % du service de la dette :

Les pays créanciers peuvent choisir entre des options analogues à celles des conditions de Toronto améliorées a/ :

a/ Pour plus de détails au sujet des conditions de Toronto améliorées, voir CNUCED, Rapport sur le commerce et le développement 1992, encadré 1 (UNCTAD/TDR/12 (vol. II), p. 34).

- Réduction de la dette : réduction de 50 % des obligations au titre du service de la dette, le solde étant rééchelonné aux taux d'intérêt du marché sur une période de 23 ans, dont un délai de grâce de six ans;
- Réduction du service de la dette : réduction de 50 % de la valeur actualisée des obligations au titre du service de la dette par un rééchelonnement à des taux de faveur sur une période de 23 ans, sans délai de grâce;
- Option commerciale : pour des raisons budgétaires ou juridiques, les créanciers peuvent choisir de rééchelonner simplement les obligations au titre du service de la dette sur une période de 25 ans, dont un délai de grâce de 14 ans, aux taux du marché.

B. Réduction de 67 % du service de la dette :

Les pays créanciers ont le choix entre les options suivantes :

- Réduction de la dette : réduction de 67 % des obligations au titre du service de la dette, le tiers restant étant rééchelonné aux taux du marché sur une période de 23 ans, dont un délai de grâce de six ans;
- Réduction du service de la dette : réduction de 67 % de la valeur actualisée des obligations au titre du service de la dette par un rééchelonnement à des taux de faveur sur une période de 33 ans, sans délai de grâce;
- Option commerciale : pour des raisons budgétaires ou juridiques, les créanciers peuvent choisir de rééchelonner les obligations au titre du service de la dette sur une période de 40 ans, dont un délai de grâce de 20 ans, aux taux du marché.

C. Traitement de l'encours de la dette :

S'il existe un consensus suffisant entre les créanciers quant à la réduction de l'encours de la dette, cette réduction sera opérée de la façon suivante :

- Réduction de l'encours de la dette de 50 % ou 67 %, le solde étant rééchelonné sur une période de 23 ans, dont un délai de grâce de six ans, aux taux du marché;
- Abaissement des taux d'intérêt de façon à réduire de 50 % ou 67 % la valeur actualisée de l'encours de la dette. En cas de réduction de 67 %, la période de remboursement sera de 33 ans, dont un délai de grâce de trois ans, à des taux de faveur.

D. Prêts d'APD :

En cas de réduction de 50 %, les prêts d'APD, comme le prévoyaient déjà les conditions de Toronto améliorées, seront rééchelonnés sur une période de 30 ans, dont un délai de grâce de 12 ans, à des taux d'intérêt au moins aussi favorables que les taux initiaux. En cas de réduction de 67 %, ils seront rééchelonnés sur une période de 40 ans, dont un délai de grâce de 16 ans, à des taux d'intérêt au moins aussi favorables que les taux initiaux.

Dettes visées

La dette rééchelonnable est, comme auparavant, la dette à moyen et à long terme, publique ou garantie par l'Etat, qui a été contractée avant la date butoir b/.

La dette visée sera déterminée cas par cas, compte tenu en principe de la situation financière des pays débiteurs. Normalement, on considère en premier lieu la dette non rééchelonnée contractée avant la date butoir. La plupart du temps, on prend ensuite en considération la dette déjà rééchelonnée aux conditions du marché.

Si nécessaire, les opérations pourraient aussi porter sur la dette déjà rééchelonnée selon les conditions de Toronto et les conditions de Toronto améliorées. On procéderait à un nouvel allègement pour atteindre le taux de réduction prévu dans l'accord de rééchelonnement en cours. Par exemple, pour l'option prévoyant une réduction de 67 % conformément aux conditions de Naples, la dette déjà rééchelonnée en application des conditions de Toronto et des conditions de Toronto améliorées serait encore réduite de 50 % et 34 %, respectivement.

Les intérêts moratoires pourraient également être inclus. En cas de traitement de l'encours de la dette, le paiement des intérêts moratoires pourrait être capitalisé pour les trois premières années.

Dans des cas exceptionnels, les arriérés correspondant à la dette contractée après la date butoir pourraient être rééchelonnés sur une période beaucoup plus courte, aux conditions du marché.

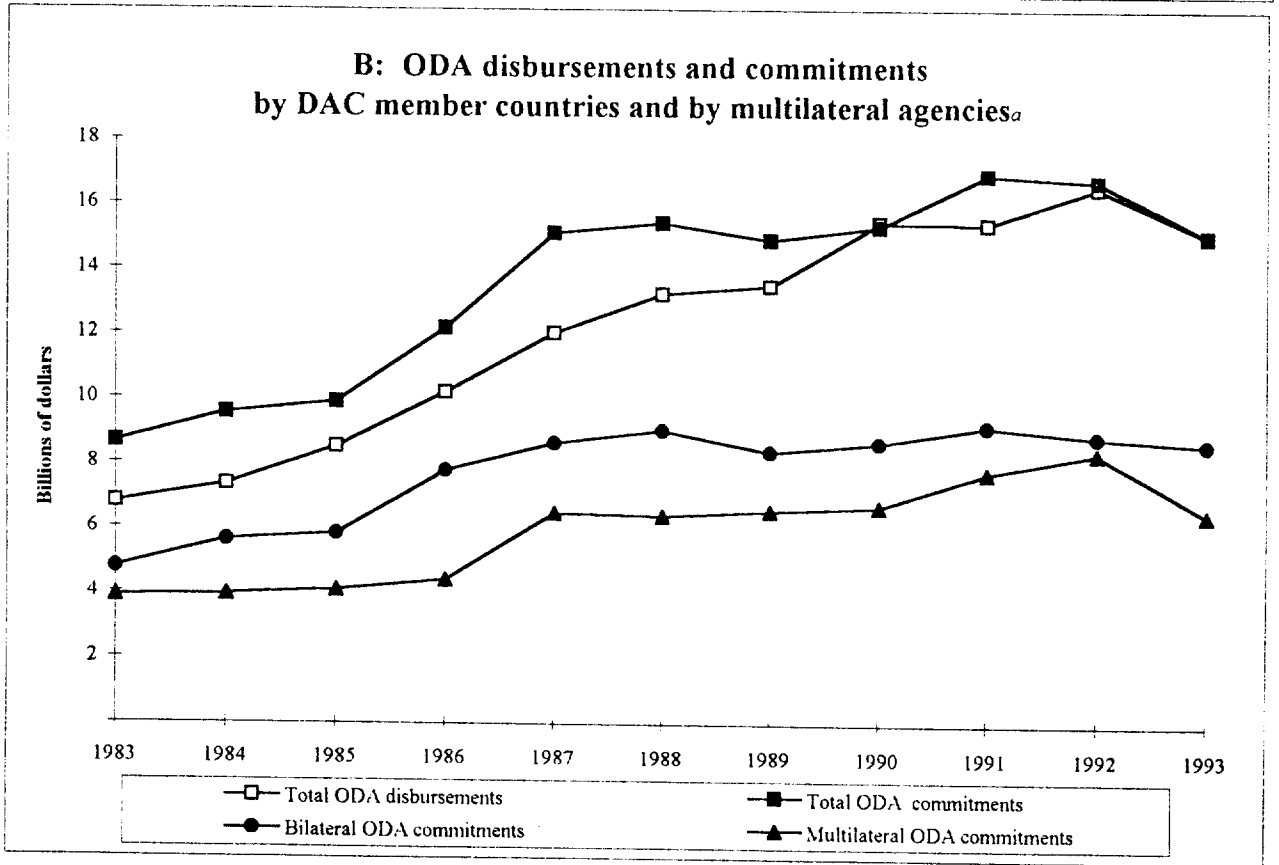
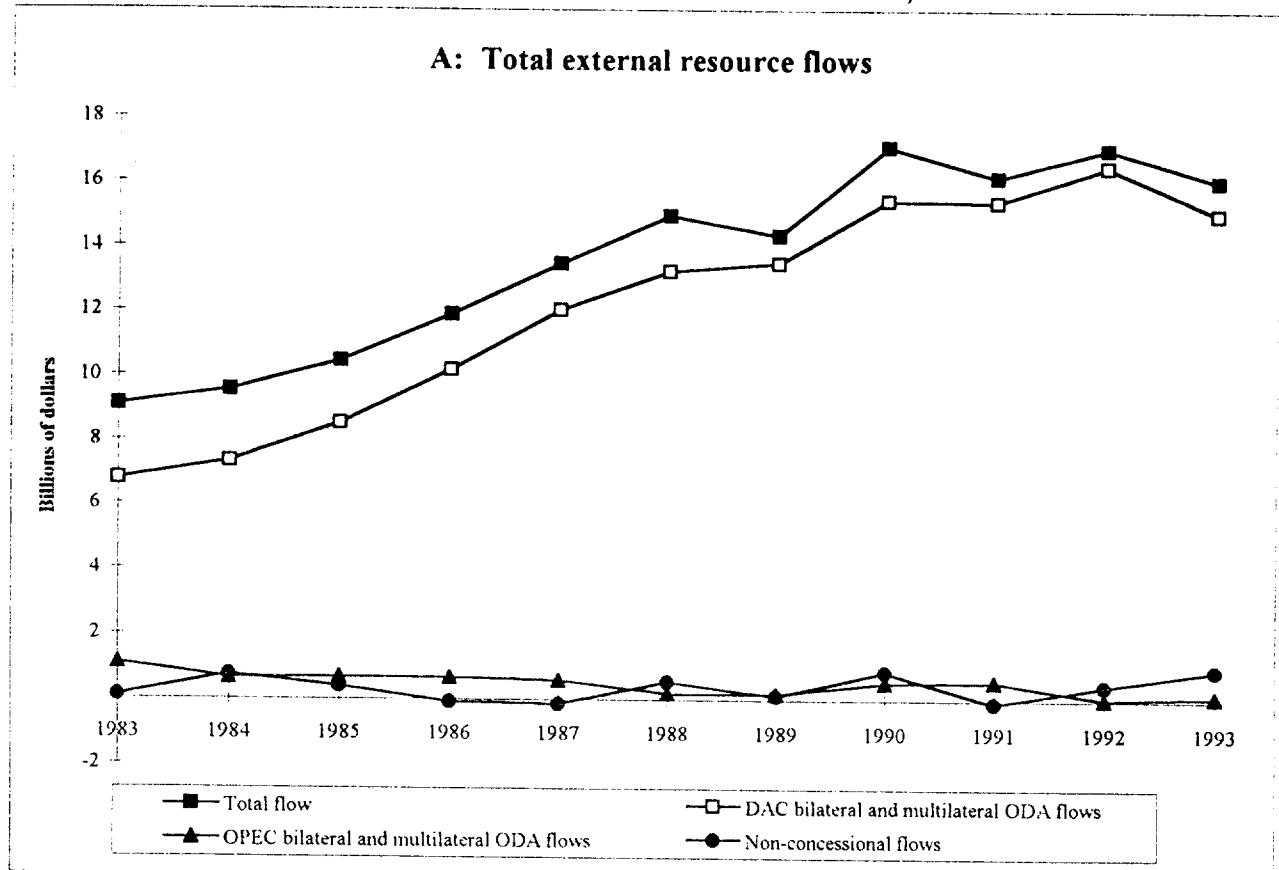
L'ampleur de la dette visée varie selon les pays ayant conclu des accords avec le Club de Paris en application des conditions de Naples pendant le premier trimestre de 1995 (dix pays, dont sept PMA). Dans le cas de l'Ouganda, la dette visée par l'accord a été limitée par l'application d'un niveau

b/ La date butoir est la date avant laquelle les prêts doivent avoir été contractés pour pouvoir être pris en considération dans l'accord de rééchelonnement. Habituellement, la date butoir est déterminée lors du premier rééchelonnement et demeure inchangée lors des suivants.

de minimis c/ élevé et par l'exclusion d'une partie des obligations déjà rééchelonnées. Le niveau de minimis a été relevé, de sorte que plusieurs créanciers ont été écartés et trois seulement ont participé à l'accord; en outre, le traitement de l'encours de la dette n'a pas porté sur la totalité de la dette active pouvant faire l'objet d'une réduction, mais sur la dette visée par certains seulement des précédents accords de consolidation conclus avec le Club de Paris.

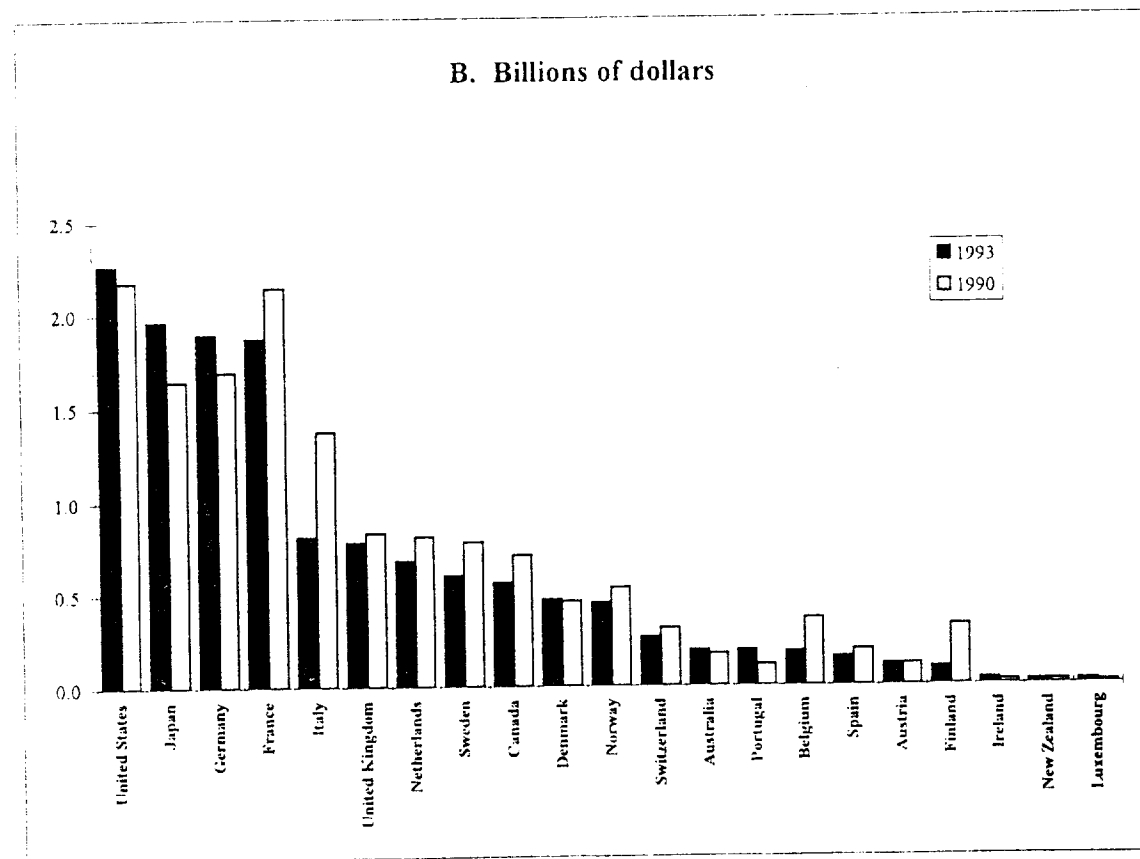
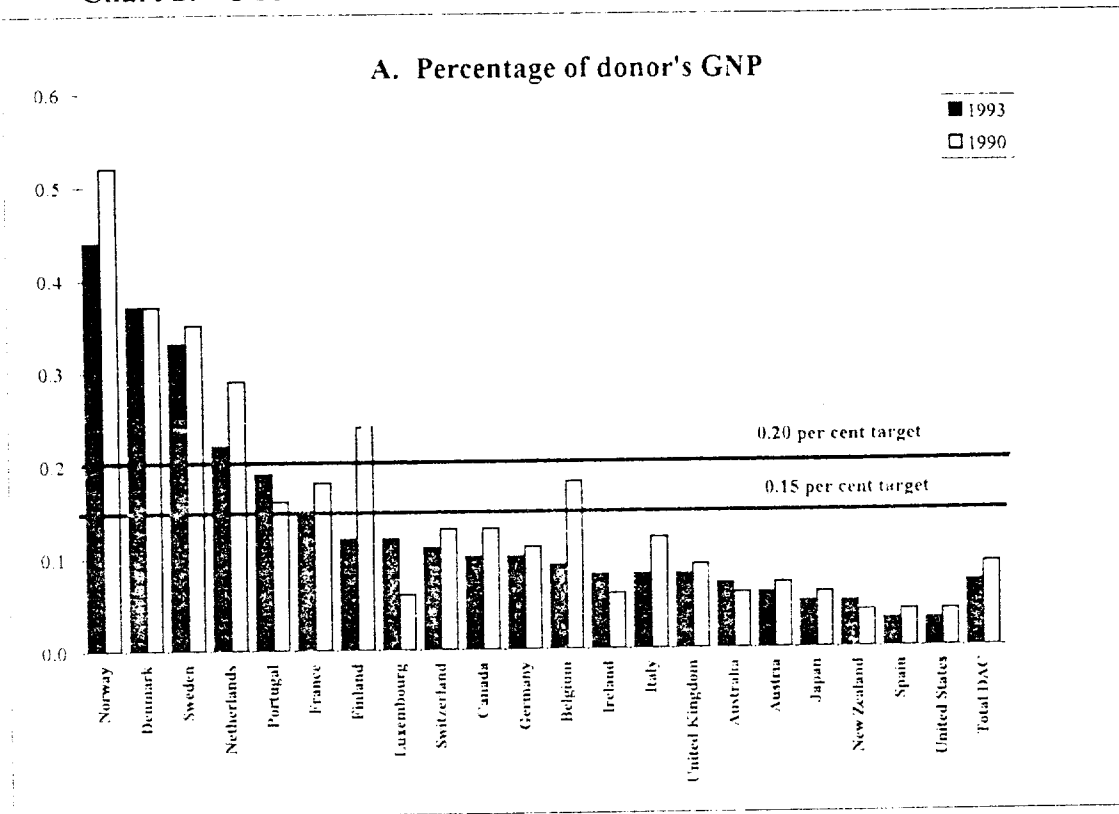
c/ Le niveau de minimis est un montant minimum fixé pour la dette visée par l'accord de rééchelonnement. Les créanciers dont les créances sont inférieures à ce montant ne participent pas à l'accord.

Chart 1: The flow of external resources to LDCs, 1983 - 1993



Source: UNCTAD secretariat, based on OECD data.
 a Multilateral agencies mainly financed by DAC member countries.

Chart 2: ODA to LDCs from DAC member countries, 1990 and 1993



Source : UNCTAD secretariat, based on OECD data.

1. Composition des courants financiers à l'ensemble des PMA
 en dollars courants

Net disbursements	Financements nets										
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Concessional loans & grants	8973	8777	10049	11949	13596	14396	14223	16252	16260	16622	15145
of which:											
DAC:											
- Bilateral	6778	7326	8511	10163	12013	13230	13485	15439	15407	16509	15049
- Multilateral a	4237	4430	5288	6520	7433	8580	7959	9305	8832	9161	8654
- Grants	2541	2895	3223	3643	4580	4651	5526	6134	6575	7347	6395
- Loans	4800	5085	6215	7098	7756	9201	9421	11189	12203	12440	11828
- Other b	1977	2241	2296	3064	4257	4029	4064	4250	3204	4069	3221
- Technical assistance	1916	1863	2129	2503	2699	3074	3149	3285	3430	3707	3667
- Other c	4862	5462	6382	7659	9314	10157	10335	12154	11977	12802	11383
OPEP:											
- Bilateral	1100	655	684	674	585	200	182	540	570	49	124
- Multilateral e	925	558	610	587	519	179	166	529	574	44	86
- Grants	175	97	74	87	66	22	17	12	-4	6	38
- Loans	397	414	430	385	447	135	92	480	504	58	78
- Other f	703	241	254	290	138	65	91	60	66	-8	47
Non-concessional flows	109	756	392	-80	-133	553	117	865	-91	433	933
of which:											
DAC:											
- Bilateral official	114	771	389	-59	-138	587	139	854	-100	462	890
- Multilateral a	360	1104	473	429	483	460	148	661	137	99	211
- Export credits d	110	71	232	86	48	54	-8	42	-209	-35	-84
- Direct investment	-405	-553	-308	-570	-472	-436	-166	-488	-368	70	-184
- Other e	193	26	-65	-8	102	275	657	310	575	78	146
- Other f	-145	123	57	3	-299	233	-492	329	-234	250	801
Total financial flows	9082	9534	10441	11870	13463	14949	14340	17118	16169	17055	16079

Source: UNCTAD secretariat calculations, mainly based on OECD/DAC data. Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de l'OCDE/CAD.

- a From multilateral agencies mainly financed by DAC member countries.
- b Grants (excluding technical assistance grants) and loans.
- c From multilateral agencies mainly financed by OPEC member countries.
- d Guaranteed private.
- e Bilateral financial flows originating in DAC countries and their capital markets in the form of bond lending and bank lending (either directly or through syndicated "Eurocurrency credits"). Excludes flows that could not be allocated by recipient country.
- f In provenance des institutions multilatérales essentiellement financées par les pays membres du CAD.
- g Dons, non compris les dons d'assistance technique, et prêts.
- h In provenance des institutions multilatérales essentiellement financées par les pays membres de l'OPEP.
- i Prêts garantis.
- j Apports financiers bilatéraux provenant des pays membres du CAD ou passant par leurs marchés de capitaux, sous forme d'émissions d'obligations et de prêts bancaires (soit directement, soit comme crédits consortiaux en euromonnaies). Non compris les apports dont on ne pouvait pas allouer par pays bénéficiaires.

2. Apports nets au titre de l'APD a de chaque pays membre du CAD à l'ensemble des PMA

2. Net ODA a from individual DAC member countries to LDCs as a group

Donor country c	% of GNP En % du PNB					Millions of dollars Millions de dollars					Pays donateur c						
	1987	1988	1989	1990	1990	1990	1989	1990	1990	1991		1992	1993				
Norway	0.38	0.42	0.40	0.44	0.52	0.52	0.53	0.44	0.44	310	371	354	458	526	527	567	445
Denmark	0.32	0.36	0.40	0.34	0.37	0.35	0.36	0.37	0.37	319	374	397	426	461	439	495	474
Sweden	0.29	0.32	0.29	0.31	0.35	0.35	0.32	0.33	0.33	451	576	531	691	779	839	778	597
Netherlands	0.31	0.31	0.28	0.26	0.29	0.22	0.25	0.22	0.22	665	702	625	714	807	641	813	679
Portugal	0.16	0.22	0.26	0.19	0.19	105	166	237	189
France	0.14	0.14	0.15	0.14	0.18	0.16	0.15	0.15	0.15	1260	1329	1472	1655	2140	1917	2063	1870
Finland	0.18	0.23	0.22	0.21	0.24	0.26	0.23	0.12	0.12	154	236	244	275	320	306	230	94
Luxembourg	0.06	0.10	0.09	0.12	0.12	8	13	13	16
Switzerland	0.10	0.11	0.11	0.11	0.13	0.11	0.13	0.11	0.11	180	203	202	263	310	264	332	261
Canada	0.14	0.14	0.08	0.11	0.13	0.12	0.13	0.10	0.10	548	643	635	624	714	702	723	563
Germany d	0.11	0.11	0.11	0.09	0.11	0.10	0.09	0.10	0.10	1200	1326	1330	1373	1692	1720	1781	1886
Belgium	0.14	0.10	0.14	0.12	0.18	0.12	0.13	0.09	0.09	196	145	210	242	363	249	297	183
Ireland	0.07	0.07	0.06	0.05	0.06	0.06	0.06	0.08	0.08	18	20	18	17	21	22	26	34
Italy	0.16	0.16	0.15	0.10	0.12	0.06	0.09	0.08	0.08	1189	1337	1283	1091	1367	705	1083	806
United Kingdom	0.09	0.10	0.10	0.08	0.09	0.09	0.10	0.08	0.08	620	848	864	751	834	908	1019	779
Total DAC	0.09	0.09	0.08	0.08	0.09	0.08	0.08	0.07	0.07	10310	12376	11042	12243	14748	13185	15194	13557
Australia	0.05	0.11	0.08	0.06	0.06	0.08	0.07	0.07	0.07	93	253	231	157	171	222	208	190
Austria	0.04	0.06	0.05	0.06	0.07	0.06	0.06	0.06	0.06	16	71	61	94	107	94	114	111
Japan	0.07	0.07	0.06	0.05	0.06	0.05	0.05	0.05	0.05	1584	1940	1610	1454	1640	1621	1757	1961
New Zealand	0.06	0.03	0.03	0.03	0.04	0.04	0.04	0.05	0.05	19	12	11	14	18	17	19	19
Spain	0.04	0.03	0.03	0.03	0.03	192	188	188	145
United States	0.03	0.04	0.02	0.04	0.04	0.03	0.04	0.03	0.03	1487	1990	964	1945	2172	1626	2450	2255

Source: UNCTAD secretariat calculations, based on information from the OECD/DAC secretariat.

a Including imputed flows through multilateral channels.

b Excluding Angola, Cambodia, Eritrea, Liberia, Madagascar, Solomon Islands, Zaire and Zambia, which were not included in the list at the time of the Second United Nations Conference on the Least Developed Countries.

c Ranked in descending order of the ODA/GNP ratio in 1993.

d Data refer only to the former Federal Republic of Germany.

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE/CAD.

a Y compris le montant imputé de l'APD fourni aux PMA à travers les voies multilatérales.

b Non compris l'Angola, l'Erythrée, le Cambodge, le Libéria, Madagascar, les îles Salomon, le Zaïre et la Zambie, qui ne figuraient pas dans la liste lors de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

c Classés par ordre décroissant du rapport APD/PNB en 1993.

d Les données se rapportent seulement à l'ancienne République fédérale d'Allemagne.

3. Bilateral ODA from DAC member countries and total financial flows from multilateral agencies ^a to all LDCs

\$ million

	<i>Net disbursements</i> <i>Versements nets</i>										
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
A. Bilateral donors											
Australia	80.0	92.8	58.2	62.9	81.9	85.1	130.4	104.5	96.9	107.9	103.2
Austria	7.8	11.5	11.8	10.4	19.8	36.7	32.9	60.6	51.5	71.1	61.6
Belgium	147.8	136.6	174.0	229.1	228.3	230.0	173.3	263.4	168.3	211.1	183.5
Canada	256.9	280.1	315.8	247.6	365.8	393.3	334.9	360.7	384.7	391.2	253.0
Denmark	115.7	94.7	125.4	162.7	190.6	255.5	264.3	293.6	306.1	304.8	313.9
Finland	49.0	53.4	60.5	95.2	127.2	192.9	196.0	192.8	195.4	141.2	59.9
France	505.0	628.3	643.8	791.0	959.2	1076.9	1207.9	1626.8	1501.9	1426.1	1323.4
Germany ^b	600.2	503.5	570.3	701.0	839.8	921.3	917.7	1080.1	1138.0	1139.6	1115.6
Ireland	8.2	8.0	10.4	12.7	14.3	14.0	11.3	13.9	14.4	18.2	25.3
Italy	224.7	333.0	404.4	871.5	1029.2	1233.9	786.6	923.0	515.2	622.8	536.4
Japan	450.3	426.4	551.5	922.8	1098.3	1342.7	1184.0	985.1	997.6	950.1	1196.4
Luxembourg	-	-	-	-	-	-	-	6.0	11.3	9.1	12.4
Netherlands	247.0	305.9	252.6	400.4	467.8	511.0	448.0	568.6	415.6	545.5	475.2
New Zealand	6.2	7.1	7.0	8.3	15.7	11.1	10.0	13.3	12.4	15.3	15.0
Norway	151.2	128.4	154.9	238.2	223.7	275.8	252.7	354.5	361.4	399.2	316.3
Portugal	-	-	-	-	-	-	74.7	105.2	157.2	231.2	176.4
Spain	-	-	-	-	14.0	14.9	57.3	91.1	98.6	100.3	66.2
Sweden	217.4	181.6	200.8	334.1	316.3	442.7	401.8	530.2	622.0	525.8	436.8
Switzerland	81.6	83.0	83.4	128.3	135.4	166.6	165.1	219.6	220.3	227.2	197.2
United Kingdom	258.0	232.0	280.2	278.8	370.3	516.1	481.0	471.4	573.3	593.7	414.3
United States	830.0	924.0	1383.0	1025.0	936.0	859.0	829.0	1041.0	990.0	1130.0	1372.0
Total bilateral concessional	4237.0	4430.2	5287.9	6519.9	7433.5	8579.5	7958.8	9305.5	8831.9	9161.3	8653.8
B. Multilateral donors											
1. Concessional											
AIDF	134.5	91.1	171.2	218.5	292.4	295.9	423.9	535.5	539.0	539.9	563.1
AsDB	100.3	147.9	229.6	213.8	252.8	319.2	475.3	448.2	407.1	403.5	345.3
EEC(EDF)	488.9	580.3	548.8	629.6	690.0	987.0	1069.9	1144.7	1250.2	1817.0	1320.8
IBRD	2.6	0.5	0.4	-	-	-	-	-	-	-	-
IDA	881.7	1076.0	1151.9	1562.8	1818.3	1599.0	1662.0	2026.0	1875.0	1987.5	1957.8
IDB	14.9	16.2	10.7	3.1	2.4	5.8	9.9	11.7	6.7	0.5	0.0
IFAD	56.0	61.9	107.5	123.6	159.1	56.3	65.8	119.1	43.7	8.1	40.1
IMF Trust fund	-18.3	-20.4	-103.1	-	-	-	-	-	-	-	-
IMF(SAF ESAF)	-	-	-	-130.3	255.0	107.5	274.0	270.3	489.5	423.3	105.2
UN of which:	880.3	941.9	1106.3	1021.6	1109.8	1280.3	1545.1	1578.3	1963.9	2167.6	2063.1
UNDP	236.3	232.2	270.7	303.7	315.1	359.5	400.2	444.4	476.6	429.7	389.7
UNHCR	131.8	153.5	201.1	173.6	152.9	219.9	206.9	192.6	251.6	262.4	289.2
UNICEF	101.5	99.5	124.7	134.3	153.5	168.7	200.8	227.6	245.4	327.7	325.5
UNTA	50.5	38.8	60.9	48.8	66.1	46.0	65.8	57.6	75.0	56.1	91.7
WFP	269.7	323.1	343.0	252.4	310.1	359.9	410.9	489.6	792.8	967.3	843.1
Total	2540.8	2895.4	3223.3	3642.6	4579.7	4650.9	5525.9	6133.8	6575.1	7347.5	6395.4
2. Non-concessional											
AfDB	78.9	57.8	138.1	106.8	113.7	126.7	101.9	106.9	27.9	72.2	22.9
AsDB	-0.8	-0.9	-0.9	-0.9	-0.9	-0.4	-0.5	-0.5	-0.6	1.4	-0.6
EEC(EDF)	14.7	-2.2	19.4	-11.8	-15.6	-18.8	-18.3	-9.6	-3.9	7.5	-13.0
IBRD	17.7	-21.7	55.4	-39.4	-54.0	-72.0	-80.0	-69.0	-222.0	-166.8	-106.7
IFC	-0.5	38.0	20.4	31.4	4.9	19.0	-11.0	14.7	-10.8	50.8	12.9
Total	109.9	71.0	232.4	86.2	48.1	54.4	-7.9	42.4	-209.3	-34.9	-84.5
Total concessional (A+B.1)	6777.7	7325.5	8511.2	10162.5	12013.1	13230.4	13484.7	15439.2	15406.9	16508.8	15049.2
GRAND TOTAL	6887.6	7396.6	8743.6	10248.7	12061.2	13284.9	13476.8	15481.6	15197.6	16473.9	14964.7

Source: UNCTAD secretariat, based on information from the OECD DAC secretariat.

^a Multilateral agencies mainly financed by DAC countries.

^b Data refer only to the former Federal Republic of Germany.

3. API bilatérale des pays membres du CAD et apports financiers totaux
des institutions multilatérales à l'ensemble des PMA

Millions de dollars

<i>Commitments Engagements</i>											
1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	
											<i>A. Donneurs bilatéraux</i>
76.8	77.7	59.1	62.8	80.2	91.6	119.9	97.0	88.0	85.9	79.9	Australie
9.5	10.1	11.6	17.3	17.1	50.9	34.2	130.6	52.7	105.3	96.5	Autriche
94.3	92.1	81.0	210.5	220.7	267.3	174.1	263.4	170.4	263.4	221.9	Belgique
345.7	406.4	340.9	302.6	379.3	385.2	367.0	338.0	323.5	383.9	194.3	Canada
107.0	161.0	146.4	214.5	233.4	276.8	290.3	269.2	284.0	333.1	248.2	Danemark
36.4	80.6	127.7	122.3	126.2	185.6	290.0	127.1	266.3	77.7	74.0	Finlande
691.2	798.2	759.8	898.6	1054.6	1204.6	1290.7	1331.3	1245.3	1094.4	948.1	France
610.5	602.4	831.0	779.8	986.6	1002.0	1032.9	1232.9	1459.2	1276.0	1239.4	Allemagne ^b
8.2	8.0	10.4	12.7	14.3	14.0	11.3	13.9	14.4	18.2	25.3	Irlande
393.6	363.0	525.5	1437.4	1642.3	1257.8	743.9	799.8	573.8	703.5	815.2	Italie
503.1	740.8	626.3	1016.8	1237.8	1558.2	1055.4	1043.9	1043.9	1284.6	1413.3	Japon
-	-	-	-	-	-	-	-	-	10.5	-	Luxembourg
301.7	270.5	249.1	449.0	527.5	482.1	470.3	666.1	312.7	561.1	465.6	Pays-Bas
4.2	6.6	12.2	10.6	11.7	11.0	-	9.7	15.6	17.1	12.5	Nouvelle-Zélande
123.1	147.8	150.6	274.0	198.2	62.5	125.4	186.2	371.9	166.1	304.8	Norvège
-	-	-	-	-	-	-	-	36.8	74.4	86.0	Portugal
-	-	-	-	-	-	-	-	-	38.6	-	Espagne
207.0	214.9	210.0	334.1	296.2	409.4	401.1	332.4	371.6	383.3	255.5	Suède
91.4	65.5	130.1	125.4	163.3	230.6	218.8	213.7	225.1	207.9	167.9	Suisse
211.2	256.8	226.5	390.4	430.0	547.7	549.1	478.1	512.7	527.6	514.9	Royaume-Uni
936.8	1308.4	1315.9	1104.0	1013.7	990.8	1189.8	1107.6	1799.4	1232.4	1450.3	Etats-Unis
4751.7	5610.8	5814.1	7762.8	8633.1	9027.9	8364.1	8640.9	9167.3	8844.9	8613.5	Total des apports bilatéraux concessionnels
											<i>B. Donneurs multilatéraux</i>
											<i>1. Apports concessionnels</i>
290.4	305.3	337.6	494.9	589.1	598.0	838.9	807.9	845.4	867.5	663.8	FAID
465.5	402.8	383.7	203.1	666.6	398.8	564.1	536.4	601.5	481.3	440.6	BAAsD
606.2	637.9	575.9	690.4	1925.5	1801.8	1100.3	764.1	1595.8	2103.8	1403.7	CEE(FED)
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	BIRD
1531.4	1533.9	1550.0	1862.4	2039.6	2202.0	2364.0	2859.0	2604.0	2637.3	1886.5	AID
17.4	-	24.7	56.0	-	-	-	56.0	12.4	0.3	-	BID
96.3	103.0	83.2	57.8	136.8	105.7	130.1	71.9	113.9	81.9	-	FIDA
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Fonds fiduciaire du FMI
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	FMI(FAS FASR)
880.3	941.9	1106.3	1021.6	1109.8	1280.3	1545.1	1578.3	1963.9	2167.6	2063.1	ONU dont: PNUD UNHCR UNICEF ATNU PAMI
3887.4	3924.8	4061.3	4386.1	6467.4	6386.4	6542.6	6673.5	7736.9	8339.5	6457.7	Total
											<i>2. Apports non concessionnels</i>
											BAID
											BAAsD
											CEE(FED)
											BIRD
											SFI
											Total
8639.1	9535.6	9875.4	12149.0	15100.5	15414.4	14906.7	15314.4	16904.2	17184.4	15071.2	Total des apports concessionnels (A + B.1)
											TOTAL GÉNÉRAL

Source: Secrétariat de la CNUCED d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE CAD.

^a Institutions multilatérales essentiellement financées par les pays du CAD.

^b Les données se rapportent seulement à l'ancienne République fédérale d'Allemagne.

4. Total financial flows and ODA from all sources
 Net disbursements in \$ million

Country	Total financial flows Apports totaux de ressources financières										
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Afghanistan	396	228	214	289	257	261	261	165	589	204	299
Angola	180	235	271	324	312	72	216	91	604	556	354
Bangladesh	1140	1238	1113	1440	1781	1663	1808	2153	2027	1947	1480
Benin	98	110	97	99	93	76	302	244	271	278	297
Bhutan	13	18	24	40	42	60	41	51	63	44	73
Burkina Faso	195	186	189	280	287	299	290	351	424	438	436
Burundi	196	154	156	188	200	199	180	261	257	314	235
Cambodia	138	117	125	180	192	208	171	145	109	214	321
Cape Verde	69	70	76	115	89	88	90	112	95	128	115
Central African Rep.	101	134	116	140	188	207	192	260	210	155	172
Chad	94	113	182	161	205	263	258	318	279	260	229
Comoros	42	44	51	47	55	55	45	46	62	47	50
Djibouti	67	139	103	79	102	96	73	192	108	114	133
Equatorial Guinea	15	17	31	28	59	56	79	66	60	48	49
Eritrea	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	53
Ethiopia	482	576	909	837	738	1126	783	1059	1093	1174	1151
Gambia	38	48	48	102	106	73	224	108	103	111	85
Guinea	60	76	108	162	247	281	339	274	396	417	470
Guinea-Bissau	67	67	64	75	110	134	125	138	102	126	99
Haiti	125	133	142	179	207	138	196	158	168	116	121
Kiribati	17	11	12	14	18	16	18	21	20	28	16
Lao People's Dem.Rep.	149	122	174	145	176	187	179	178	161	165	207
Lesotho	110	96	119	91	100	125	134	149	128	323	183
Liberia	-131	-252	-289	-240	-309	544	286	517	-61	441	904
Madagascar	186	309	223	322	381	317	376	432	470	343	344
Malawi	105	212	118	218	321	413	411	520	533	563	497
Maldives	9	5	8	17	24	25	59	38	44	41	38
Mali	220	332	391	366	359	440	457	484	463	445	406
Mauritania	225	181	233	255	233	178	211	228	212	223	324
Mozambique	255	243	398	506	671	910	733	1062	1037	1261	1110
Myanmar	325	288	318	353	349	457	101	102	167	132	112
Nepal	198	200	244	335	379	465	503	430	448	497	367
Niger	210	134	300	299	433	326	284	384	313	397	334
Rwanda	164	162	199	215	262	254	232	288	366	351	352
Samoa	32	14	20	23	35	31	30	54	60	53	54
Sao Tome and Principe	13	12	13	19	20	41	45	55	50	58	46
Sierra Leone	66	73	66	98	96	118	108	76	137	150	212
Solomon Islands	31	25	22	30	70	65	50	58	38	47	60
Somalia	325	364	373	599	624	406	399	489	181	625	886
Sudan	1160	707	1123	840	779	943	755	739	876	501	436
Togo	108	114	91	128	102	215	165	259	201	215	98
Tuvalu	4	5	3	4	26	14	7	5	6	13	4
Uganda	156	165	223	204	373	407	494	631	620	697	587
United Rep.of Tanzania	641	597	536	627	962	984	859	1135	1110	1292	928
Vanuatu	35	45	39	-28	35	39	79	151	80	10	57
Yemen	629	492	456	396	526	312	297	447	273	259	256
Zaire	95	757	469	612	795	876	806	1409	457	274	189
Zambia	231	419	542	658	356	482	591	585	751	991	843
All LDCs	9081	9534	10441	11869	13463	14949	14340	17118	16166	17089	16074
All developing countries	68385	78970	44965	70504	65171	74874	86534	80382	94487	108041	124139
<i>Memo items :</i>											
<i>In current dollars per capita :</i>											
All LDCs	21.2	21.7	23.2	25.8	28.5	30.9	28.8	33.5	30.8	31.6	28.9
All developing countries	19.2	21.7	12.1	18.6	16.8	18.9	21.4	19.5	22.5	25.2	28.4
<i>In constant 1980 dollars ^a (million) :</i>											
All LDCs	10166	10808	11815	13019	13687	14432	13392	14850	14216	14678	14130
All developing countries	75806	89021	50762	78008	66856	73190	81852	70300	84356	94243	111707
<i>In constant 1980 dollars ^a per capita :</i>											
All LDCs	23.7	24.6	26.3	28.3	29.0	29.8	26.9	29.1	27.1	27.2	25.4
All developing countries	21.2	24.4	13.6	20.5	17.2	18.5	20.2	17.1	20.1	22.0	25.6

Source: UNCTAD secretariat estimates, mainly based on data from the OECD secretariat.

^a The deflator used is the unit value index of imports.

4. Apports totaux de ressources financières et APD de toutes provenances

Versements nets en millions de dollars

<i>of which : ODA dont : APD</i>											
1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	Pays
396	229	237	288	256	258	263	167	582	204	227	Afghanistan
80	103	105	147	160	170	184	270	280	351	294	Angola
1103	1203	1145	1460	1807	1662	1801	2103	1889	1835	1386	Bangladesh
93	78	95	141	138	166	284	270	269	269	287	Benin
13	18	24	40	42	42	42	48	64	56	65	Bhoutan
183	188	195	281	288	294	279	335	433	441	467	Burkina Faso
160	138	138	191	204	203	211	270	261	318	241	Burundi
138	119	125	179	192	208	184	145	106	207	317	Cambodge
65	69	75	112	89	90	91	113	108	125	116	Cap-Vert
94	133	109	136	182	206	189	253	177	177	175	Rép. centrafricaine
96	114	181	164	205	263	260	316	277	246	229	Tchad
41	43	48	47	54	53	45	46	65	48	50	Comores
66	111	81	115	105	93	75	195	108	114	129	Djibouti
13	15	20	32	56	48	58	65	63	62	53	Guinée équatoriale
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	68	Erythrie
464	517	840	790	725	1109	803	1072	1119	1181	1126	Ethiopie
42	53	50	103	105	93	100	100	103	111	89	Gambie
58	81	115	174	233	267	346	283	400	453	415	Guinée
65	61	59	74	114	104	118	133	119	118	100	Guinée-Bissau
133	133	150	181	213	142	197	172	182	102	127	Haiti
17	12	12	13	18	16	17	21	20	27	16	Kiribati
149	121	147	145	176	187	178	178	161	165	207	Rép. dém. pop. lao
108	101	94	87	107	111	137	143	126	145	142	Lesotho
122	135	95	98	78	65	59	112	158	119	125	Libéria
195	160	196	321	350	320	402	401	457	362	365	Madagascar
116	182	113	195	277	375	433	505	525	570	503	Malawi
11	6	9	16	19	28	29	22	35	39	31	Maldives
220	336	389	374	366	445	464	492	458	443	364	Mali
183	175	217	267	232	196	253	247	221	210	336	Mauritanie
229	300	368	568	768	993	888	1013	1107	1471	1179	Mozambique
323	279	355	398	366	436	201	158	179	115	97	Myanmar
201	197	234	297	353	436	501	429	453	435	370	Népal
176	160	316	313	381	381	310	398	378	370	348	Niger
154	165	195	208	252	252	229	293	363	353	361	Rwanda
27	20	19	23	35	31	31	48	57	54	54	Samoa
13	12	14	19	18	25	46	56	53	59	47	Sao Tomé-et-Principe
66	61	74	98	67	106	100	72	116	141	206	Sierra Leone
28	19	21	30	57	58	49	45	35	45	56	Iles Salomon
346	352	356	509	590	437	427	494	186	653	887	Somalie
998	659	1135	949	902	948	773	827	881	547	447	Soudan
112	109	111	171	122	206	200	261	202	223	100	Togo
4	5	3	4	26	14	7	5	5	8	4	Tuvalu
141	163	183	193	301	397	497	631	636	712	613	Ouganda
662	554	485	676	909	1016	919	1180	1117	1343	951	Rép.-Unie de Tanzanie
27	24	22	24	51	39	40	52	55	41	35	Vanuatu
502	503	451	413	509	377	376	434	308	289	291	Yémen
305	303	303	427	674	554	731	895	476	268	175	Zaire
235	260	341	456	426	476	396	482	883	1035	869	Zambie
8972	8777	10049	11949	13596	14396	14223	16252	16257	16655	15140	Ensemble des PMA
29678	30875	31999	38037	42714	45931	46906	57178	60421	58734	54291	Ensemble des pays en développement
<i>Pour mémoire :</i>											
<i>En dollars courants par habitant :</i>											
21.0	20.0	22.4	25.9	28.8	29.7	28.6	31.8	31.0	30.8	27.2	Ensemble des PMA
8.3	8.5	8.6	10.0	11.0	11.6	11.6	13.9	14.4	13.7	12.4	Ensemble des pays en développement
<i>En dollars constants de 1980^a (millions) :</i>											
10044	9950	11372	13107	13823	13898	13283	14099	14296	14306	13309	Ensemble des PMA
32899	34804	36124	42086	43818	44899	44368	50007	53943	51233	48854	Ensemble des pays en développement
<i>En dollars constants de 1980^a par habitant :</i>											
23.5	22.7	25.3	28.4	29.3	28.7	26.7	27.6	27.2	26.5	23.9	Ensemble des PMA
9.2	9.6	9.7	11.1	11.3	11.3	11.0	12.1	12.8	12.0	11.2	Ensemble des pays en développement

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED principalement d'après des données du secrétariat de l'OCDE.
a Le déflateur utilisé est l'indice de valeur unitaire des importations.

5. External debt and debt service, by source of lending

	<i>External debt (at year end)</i> <i>Dette extérieure (en fin d'année)</i>										
	<i>Millions of dollars</i> <i>En millions de dollars</i>									<i>% of total</i> <i>En % de total</i>	
	1983	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1983	1993
I. Long-term	57407	75159	92951	92962	97881	106167	111329	111169	115909	91.9	91.5
A. Concessional	29696	44704	56736	61712	66239	73202	79860	81100	85086	47.5	67.2
(a) OECD countries	6878	12212	16065	16832	16741	17928	17583	15237	16032	11.0	12.7
(b) Other countries	12697	16056	19578	21695	23486	24297	27520	28736	28851	20.3	22.8
(c) Multilateral agencies	10121	16436	21093	23185	26012	30977	34757	37127	40203	16.2	31.7
B. Non-concessional	27711	30455	36215	31250	31642	32965	31469	30069	30823	44.4	24.3
(a) OECD countries	12595	13163	15640	14691	15035	15665	14516	13337	14080	20.2	11.1
(i) official/ officially guaranteed	9460	10521	12837	11230	11885	12896	12160	11427	11830	15.1	9.3
(ii) financial markets	3135	2642	2803	3461	3150	2769	2356	1910	2250	5.0	1.8
(b) Other countries	9598	10254	12444	9123	9929	10748	10925	11184	11310	15.4	8.9
(c) Multilateral agencies	5518	7038	8131	7436	6678	6552	6028	5548	5433	8.8	4.3
II. Short-term	5048	7351	8110	7869	8873	11318	10757	11711	10784	8.1	8.5
TOTAL	62455	82510	101061	100830	106754	117485	122086	122880	126693	100.0	100.0
<i>of which :</i>											
<i>Use of IMF credit</i>	4741	5150	6002	5522	5033	5063	5160	5181	5088	7.6	4.0

Source : UNCTAD secretariat calculations, based on information from the OECD secretariat.

Note : Figures for total debt and total debt service cover both long-term and short-term debt as well as the use of IMF credit.

5. Dette extérieure et service de la dette, par catégorie de prêteur

<i>Debt service Service de la dette</i>											
<i>Millions of dollars En millions de dollars</i>									<i>% of total En % de total</i>		
<i>1983</i>	<i>1986</i>	<i>1987</i>	<i>1988</i>	<i>1989</i>	<i>1990</i>	<i>1991</i>	<i>1992</i>	<i>1993</i>	<i>1983</i>	<i>1993</i>	
3274	4843	4484	4706	5164	4803	4029	3048	3118	87.1	94.4	I. Dette à long terme
633	1476	1485	1672	1681	1430	1292	1163	1365	16.8	41.3	A. Concessionnel
193	398	400	495	518	494	398	397	436	5.1	13.2	(a) Pays de l'OCDE
262	486	485	533	550	370	262	118	181	7.0	5.5	(b) Autres pays
178	592	600	644	613	566	632	648	748	4.7	22.6	(c) Institutions multilatérales
2641	3367	2999	3034	3483	3373	2737	1885	1753	70.3	53.1	B. Non-concessionnel
1691	1709	1541	1734	1883	1908	1268	943	758	45.0	22.9	(a) Pays de l'OCDE
1201	1429	1282	1258	1247	1373	882	738	566	31.9	17.1	(i) Prêts de l'Etat et garantis par l'Etat
490	280	259	476	636	535	386	205	192	13.0	5.8	(ii) Marchés financiers
137	173	192	254	325	236	165	149	214	3.6	6.5	(b) Autres pays
813	1485	1266	1046	1275	1229	1304	793	781	21.6	23.6	(c) Institutions multilatérales
485	424	459	608	585	501	382	241	186	12.9	5.6	II. Dette à court terme
3759	5267	4943	5314	5749	5304	4411	3289	3304	100.0	100.0	TOTAL
											<i>dont :</i>
618	1281	1013	772	1052	839	561	364	457	16.4	13.8	Crédits du FMI

Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE.

Note : Les données concernant le total de la dette et le total du service de la dette comprennent la dette à long terme et à court terme ainsi que les crédits du FMI.

6. Bilateral concessional debt and debt service
 by main creditor countries^a and groups of countries

Outstanding debt disbursed at year-end
 Encours de la dette en fin d'année
 (montants versés)

Creditor	\$ billion		% distribution	
	1990	1993	1990	1993
DAC countries	18.41	19.68	52.3	52.6
of which:				
Japan	7.00	8.86	19.9	23.7
United States	3.61	2.98	10.3	8.0
France	2.70	2.85	7.7	7.6
Italy	1.61	1.56	4.6	4.2
Germany	1.66	1.40	4.7	3.7
United Kingdom	0.35	0.41	1.0	1.1
Austria	0.15	0.27	0.4	0.7
Spain	0.16	0.26	0.4	0.7
Denmark	0.31	0.25	0.9	0.7
Netherlands	0.31	0.23	0.9	0.6
Belgium	0.16	0.16	0.4	0.4
Switzerland	0.14	0.16	0.4	0.4
Norway	0.11	0.12	0.3	0.3
Other developed countries	0.05	0.04	0.1	0.1
Countries in Eastern Europe	9.13	9.13	26.0	24.4
of which:				
former USSR	8.62	8.63	24.5	23.1
Czechoslovakia	0.35	0.35	1.0	0.9
OPI-C members	5.30	5.20	15.1	13.9
of which:				
Saudi Arabia	2.06	2.06	5.8	5.5
Kuwait	1.27	1.21	3.6	3.2
Iraq	0.50	0.49	1.4	1.3
Libyan Arab Jamahiriya	0.48	0.46	1.4	1.2
United Arab Emirates	0.43	0.39	1.2	1.0
Algeria	0.31	0.31	0.9	0.8
Nigeria	0.22	0.23	0.6	0.6
Other developing countries	0.58	0.76	1.6	2.0
China	1.49	1.45	4.2	3.9
Total bilateral concessional debt	35.18	37.41	100.0	100.0

Source: The data in this table are derived from the World Bank Debtor Reporting System (DRS). They cover 44 LDCs only (Afghanistan, Eritrea, Kiribati and Tuvalu are not covered by the DRS).

^a Countries with outstanding ODA loans to LDCs exceeding \$100 million in 1993.

^b Data for 1990 and 1993 refer to debt service paid whereas data for 1994-1995 refer to projected debt service payments falling due in that period, based upon debt outstanding (including undisbursed debt) as of end-1993.

6. Dette au titre de l'APD bilatérale et service de cette dette,
 par principal pays créancier^a et groupe de pays créanciers

Service de la dette de l'APD^b
 ODA debt service^b

Creditor	\$ million		% distribution	
	1990	1993	1990	1993
Pays membres du CAD	454.5	433.2	62.3	70.2
dont:				
Japan	174.8	316.0	24.0	51.2
Etats-Unis	190.9	6.9	26.2	1.1
France	34.8	43.3	4.8	7.0
Italie	20.2	8.7	2.8	1.4
Allemagne	5.7	28.9	0.8	4.7
Royaume-Uni	8.4	5.7	1.2	0.9
Autriche	5.4	4.3	0.7	0.7
Espagne	0.7	4.5	0.1	0.7
Danemark	0.4	0.4	0.1	0.1
Pays Bas	5.0	6.3	0.7	1.0
Belgique	1.6	4.0	0.2	0.6
Suisse	2.4	0.3	0.3	0.1
Norvège	3.1	2.4	0.4	0.4
Autres pays développés	0.2	4.1	-	0.7
Pays d'Europe orientale	94.5	78.5	13.0	12.7
dont:				
ancien URSS	80.8	74.9	11.1	12.1
Tchécoslovaquie	6.8	-	0.9	-
Pays membres de l'OPI-C	131.1	88.4	18.0	14.3
dont:				
Arabie saoudite	56.7	38.6	7.8	6.3
Koweït	39.9	33.9	5.5	5.5
Iraq	5.9	2.7	0.8	0.4
Jamahiriya arabe libyenne	0.5	-	0.1	-
Emirats arabes unis	27.2	12.5	3.7	2.0
Algérie	0.3	-	-	-
Nigeria	-	-	-	-
Autres pays en développement	40.4	6.4	5.5	1.0
China	8.1	2.5	1.1	0.4
Dette de l'APD bilatérale totale	729.3	616.7	100.0	100.0

Source: Les données du présent tableau sont tirées du système de déclaration des débiteurs de la Banque mondiale. Elles ne visent que 44 PMA (l'Afghanistan, l'Érythrée, Kiribati, et Tuvalu n'étant pas couverts par le système de déclaration des débiteurs).

^a Pays envers lesquels les PMA avaient une dette de l'APD dépassant 100 millions de dollars en 1993.

^b Les données pour 1990 et 1993 concernent les sommes payées au titre du service de la dette, tandis que pour 1994-1995 il s'agit des paiements exigibles cette période là au titre du service de la dette d'après des projections fondées sur l'encours de la dette (y compris au titre de prêts non encore versés) à la fin de 1993.

7. Dette multilatérale et service de cette dette, par principale institution créancière ^a

7. Multilateral debt and debt service by main creditor agency ^a

	Outstanding debt disbursed at year-end (montants versés)				Debt service ^b Service de la dette ^b			
	\$ billion En milliards de \$		% of total En % du total		\$ million En millions de \$		% of total En % du total	
	1990	1993	1990	1993	1990	1993	1990	1993
Concessional	29.08	37.52	90.2	93.3	495.0	632.5	52.8	59.8
of which:								
IDA	18.68	24.15	58.0	60.1	178.8	265.7	19.1	25.1
AsDB	3.16	4.45	9.8	11.1	55.4	84.8	5.9	8.0
ADB	2.90	4.40	9.0	10.9	24.7	54.3	2.6	5.1
IFAD	0.75	0.86	2.3	2.1	11.5	29.3	1.2	1.6
AF-ESD	0.68	0.67	2.1	1.7	40.1	60.1	4.3	5.7
OPIC Special Fund	0.56	0.51	1.7	1.3	70.6	46.5	7.5	4.4
EFC	0.43	0.47	1.3	1.2	6.0	21.3	0.6	1.2
IFB	0.33	0.46	1.0	1.1	15.0	14.3	1.6	1.4
EDF	0.48	0.43	1.5	1.1	7.7	10.3	0.8	1.0
Islamic Dev. Bank	0.27	0.32	0.8	0.8	13.6	16.9	1.5	1.6
BADEA	0.21	0.23	0.6	0.6	18.5	40.9	2.0	1.0
IDB	0.15	0.16	0.5	0.4	6.2	8.5	0.7	1.0
IBRD	0.18	0.12	0.6	0.3	35.4	25.8	3.8	2.4
Non-concessional	3.15	2.69	9.8	6.7	443.0	425.7	47.2	40.2
of which:								
ADB	1.30	1.43	4.0	3.5	180.5	195.6	19.2	18.5
IBRD	1.15	0.71	3.6	1.8	111.1	152.9	11.8	14.4
Arab Monetary Fund	0.21	0.15	0.7	0.4	56.6	21.5	6.0	2.0
BADEA	0.11	0.11	0.3	0.3	9.9	20.0	1.1	1.0
IFB	0.14	0.09	0.4	0.2	25.7	16.0	2.7	1.5
Total multilateral debt ^c	32.22	40.21	100.0	100.0	938.0	1058.3	100.0	100.0
Total de dette multilatérale ^c						1584.1		

Source: The data in this table are derived from the World Bank Debtor Reporting System (DRS). They cover 44 LDCs only (Afghanistan, Eritrea, Kiribati and Tuvalu are not covered by the DRS).

^a Agencies with outstanding ODA loans to LDCs exceeding \$100 million in 1993.

^b Data for 1990 and 1993 refer to debt service paid whereas data for 1994-1995 refer to projected debt service payments falling due in that period, based upon debt outstanding (including undisbursed debt) as of end-1993.

^c Excluding the use of IMF credit.

Source: Les données du présent tableau sont tirées du système de déclaration des débiteurs de la Banque mondiale. Elles ne visent que 44 PMA (l'Afghanistan, l'Erythrée, Kiribati, et Tuvalu n'étant pas couverts par le système de déclaration des débiteurs).

^a Institutions envers lesquelles les PMA avaient une dette de l'APD dépassant 100 millions de dollars en 1993.

^b Les données pour 1990 et 1993 concernent les sommes payées au titre du service de la dette, tandis que pour 1994-1995 il s'agit des paiements exigibles cette période là au titre du service de la dette d'après des projections fondées sur l'encours de la dette (y compris au titre de prêts non encore versés) à la fin de 1993.

^c Non compris les crédits du FMI.

8. Total external debt and debt service payments

\$ million

Country	Debt (at year end) Dette (en fin d'année)										
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Afghanistan	2640	2060	2275	2753	4041	5154	5054	5086	8194	9517	9579
Angola	2861	2686	3045	3499	4358	5207	6718	8183	8446	9205	8942
Bangladesh	5580	5800	6781	7943	10021	11000	10733	12091	12453	13162	14203
Benin	728	628	774	946	1114	792	1138	1353	1368	1320	1377
Bhutan	2	6	9	21	46	86	73	82	86	83	92
Burkina Faso	424	428	545	668	818	834	903	1098	1144	1124	1228
Burundi	331	364	472	577	792	812	886	1017	1075	1068	1091
Cambodia	870	729	715	715	975	1149	1420	1546	1691	1777	1918
Cape Verde	90	87	108	126	146	124	130	141	145	141	145
Central African Rep.	279	269	353	446	616	645	695	860	954	762	823
Chad	170	154	172	212	299	350	430	571	687	698	738
Comoros	86	105	135	164	201	194	201	210	200	181	190
Djibouti	64	140	237	224	273	257	217	211	216	230	279
Equatorial Guinea	115	71	111	149	173	174	179	224	233	248	316
Eritrea
Ethiopia	3529	3405	4091	4859	6346	2956	3225	3683	3913	3862	4178
Gambia	211	246	240	287	358	371	354	391	412	415	438
Guinea	1245	1145	1355	1713	1991	2135	2349	2615	2728	2537	2675
Guinea-Bissau	236	299	381	408	486	401	449	536	580	575	640
Haiti	652	673	732	717	857	864	862	870	783	709	693
Kiribati	9	10	11	11	18	13	15	15	15	16	21
Lao People's Dem. Rep.	1137	1067	1142	1189	1408	1328	1473	1765	1909	1939	2005
Lesotho	151	132	168	195	261	279	326	471	459	692	761
Liberia	1237	1287	1400	1591	1823	1735	1607	1746	1832	1767	1746
Madagascar	1949	1830	2139	2630	3235	3252	3656	3933	4000	3640	3656
Malawi	964	912	1027	1136	1334	1348	1387	1569	1662	1713	1866
Maldives	71	80	59	68	71	66	63	74	83	134	162
Mali	980	1125	1448	1712	2033	2064	2210	2568	2701	2264	2306
Mauritania	1380	1370	1469	1744	1916	1992	1941	2097	2053	1971	2041
Mozambique	1729	1837	2276	3660	4454	3848	4078	4326	4163	4419	4698
Myanmar	2241	2320	2976	3554	4445	4471	4355	4761	4976	5172	5497
Nepal	455	475	608	752	1037	1256	1411	1687	1902	1972	2091
Niger	964	1029	1238	1487	1646	1674	1676	1798	1649	1459	1498
Rwanda	259	296	352	453	617	663	716	806	886	838	865
Samoa	70	72	74	75	80	78	77	93	114	118	183
Sao Tome and Principe	74	83	86	106	119	88	113	130	175	193	232
Sierra Leone	631	629	632	582	708	660	668	714	782	765	831
Solomon Islands	50	132	295	123	132	121	126	153	208	186	196
Somalia	1772	1802	1883	1956	2283	1941	2048	2166	2172	2000	1985
Sudan	7038	7352	8346	8739	9926	9884	10492	11555	11240	10533	10708
Togo	942	908	971	1082	1294	1243	1307	1495	1392	1304	1197
Tuvalu	0	0	0	0	0	0	0	1	0	30	6
Uganda	1053	1022	1156	1244	1657	1894	2110	2460	2580	2787	2901
United Rep. of Tanzania	3114	2906	3393	3732	4528	4427	4490	5326	5290	5756	5548
Vanuatu	78	93	128	179	171	225	255	304	285	256	237
Yemen	4354	4398	5148	6024	7476	8600	9206	8812	8746	8602	8736
Zaire	5594	4928	5795	7027	8730	8823	9520	10414	10104	9464	9899
Zambia	4052	3891	4521	5033	5745	5351	5415	5482	5403	5277	5275
All LDCs	62458	61281	71272	82511	101057	100829	106757	117489	122089	122881	126692

Source: UNCTAD secretariat calculations, based on information from the OECD secretariat.

Note: Figures for total debt and total debt service cover both long-term and short-term debt as well as the use of IMF credit.

8. Encours de la dette extérieure totale et paiements totaux au titre du service de la dette

Millions de dollars

<i>Debt service</i> <i>Service de la dette</i>											<i>Pays</i>
1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	
39	43	47	46	50	39	43	115	70	9	14	Afghanistan
237	256	372	138	239	209	306	326	268	249	138	Angola
241	348	396	463	522	523	560	665	575	474	538	Bangladesh
68	53	38	59	44	36	37	47	42	35	37	Bénin
0	0	0	0	1	3	9	6	9	6	9	Bhoutan
27	27	33	36	35	47	56	36	56	39	39	Burkina Faso
27	26	26	35	45	50	51	54	49	42	41	Burundi
1	1	14	14	11	13	12	30	17	16	33	Cambodge
4	8	6	6	8	9	7	7	10	11	7	Cap-Vert
16	38	30	31	25	30	39	36	23	24	12	Rép. centrafricaine
2	13	15	7	7	9	14	15	12	14	13	Tchad
2	3	3	3	2	1	2	2	9	5	4	Comores
7	22	40	30	23	25	27	28	19	13	11	Djibouti
10	10	12	9	8	6	9	7	4	4	2	Guinée équatoriale
..	Erythrée
110	141	153	188	200	272	277	189	136	117	83	Ethiopie
15	15	13	33	29	26	28	35	33	25	26	Gambie
94	125	82	87	149	135	143	174	140	87	95	Guinée
5	9	17	11	14	13	14	8	12	7	4	Guinée-Bissau
41	41	45	51	55	52	46	34	24	5	2	Haiti
-	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1	Kiribati
5	10	14	12	12	12	23	10	8	9	27	Rép. dém. pop. lao
27	25	22	15	16	26	26	29	32	35	40	Lesotho
162	121	87	80	77	71	55	71	80	45	54	Libéria
137	111	145	211	211	238	296	265	163	121	107	Madagascar
91	114	120	136	116	108	128	116	104	95	75	Malawi
7	26	12	12	7	12	12	10	10	7	9	Maldives
20	31	56	65	76	97	95	80	49	60	32	Mali
65	84	115	109	123	146	119	151	96	85	130	Mauritanie
191	150	184	156	103	130	123	125	120	88	103	Mozambique
264	248	275	326	317	279	281	105	92	81	85	Myanmar
26	26	24	31	34	54	75	75	66	67	70	Népal
134	121	124	150	172	182	161	133	156	82	114	Niger
13	24	27	20	24	27	35	32	32	25	9	Rwanda
4	6	7	7	7	8	8	6	5	5	5	Samoa
2	3	4	2	4	3	3	2	2	2	2	Sao Tomé-et-Principe
62	60	43	69	27	28	34	28	20	34	29	Sierra leone
15	7	16	13	8	8	10	12	26	16	44	Iles Salomon
47	73	56	87	55	49	68	35	17	14	12	Somalie
329	344	282	416	273	345	347	232	180	138	114	Soudan
74	113	78	110	100	155	134	124	91	66	42	Togo
-	-	0	0	0	0	0	0	0	1	1	Tuvalu
115	174	150	176	152	192	186	119	137	100	254	Ouganda
172	128	113	160	180	215	204	191	181	166	180	Rép.-Unie de Tanzanie
8	18	17	50	15	14	20	28	24	38	27	Vanuatu
179	249	285	314	431	524	510	175	190	130	87	Yémen
294	515	654	759	716	674	888	1090	352	218	147	Zaire
368	346	218	531	215	210	220	246	669	381	397	Zambie
3758	4307	4469	5263	4940	5306	5741	5305	4411	3292	3305	Ensemble des PMA

Source: Secrétariat de la CNUCED, d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE.

Note: Les données concernant le total de la dette et le total du service de la dette comprennent la dette à long terme et à court terme ainsi que les crédits du FMI.

9. Debt and debt service ratios

In per cent

Country	Debt GDP Dette PIB										
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Afghanistan	122	97	62	76	90	91	66	65	100	110	104
Angola	68	57	63	70	69	78	69	105	189	199	186
Bangladesh	45	41	43	51	57	58	52	54	53	55	59
Benin	66	60	74	71	71	49	76	73	72	61	65
Bhutan	1	3	5	10	17	32	28	30	38	34	40
Burkina Faso	34	38	44	39	40	37	42	43	42	38	44
Burundi	31	37	41	48	70	75	80	90	92	98	115
Cambodia	50	41	38	37	49	64	99	108	89	89	100
Cape Verde	85	84	101	86	80	59	60	52	50	42	47
Central African Rep.	42	42	50	45	59	58	60	66	75	57	67
Chad	29	24	24	28	37	34	43	47	53	53	62
Comoros	77	98	118	101	103	94	101	86	83	69	77
Djibouti	20	42	69	61	72	64	54	51	50	50	60
Equatorial Guinea	217	118	139	151	144	137	160	170	178	156	202
Eritrea
Ethiopia	66	71	71	81	100	45	46	49	46	56	85
Gambia	88	107	91	96	160	129	105	121	111	117	113
Guinea	87	80	99	86	98	90	97	93	91	85	84
Guinea-Bissau	104	187	241	177	289	254	223	227	244	258	265
Haiti	40	37	36	32	40	39	34	29	23	39	48
Kiribati	31	29	48	48	72	42	47	47	44	47	60
Lao People's Dem.Rep.	219	61	48	67	130	222	201	203	186	164	150
Lesotho	44	49	69	70	70	65	67	78	72	95	103
Liberia	116	118	128	147	167	150	135	142	144	134	128
Madagascar	56	62	75	81	126	133	146	128	149	121	109
Malawi	79	75	91	96	115	101	91	87	76	92	93
Maldives	122	107	69	70	77	61	54	60	50	70	71
Mali	91	106	137	112	103	104	108	104	113	81	87
Mauritania	175	188	215	217	211	208	198	206	182	166	215
Mozambique	105	107	101	138	378	363	348	340	357	361	333
Myanmar	36	37	43	43	42	38	23	19	18	14	14
Nepal	19	18	23	26	35	36	40	47	49	56	56
Niger	54	70	86	78	74	74	77	72	71	62	67
Rwanda	17	19	21	23	29	28	30	35	53	51	58
Samoa	70	74	84	81	78	55	55	64	79	80	122
Sao Tome and Principe	211	252	246	166	216	180	246	260	327	448	592
Sierra Leone	42	58	48	41	128	58	70	83	104	110	114
Solomon Islands	40	76	184	85	80	57	55	72	96	89	80
Somalia	80	58	85	117	143	117	180	188	186	170	167
Sudan	84	81	93	100	87	90	69	47	26	114	113
Togo	123	126	127	102	104	90	97	91	86	84	96
Tuvalu	1	3	3	3	8	2	5	11	-	266	52
Uganda	42	44	44	42	57	51	52	76	104	116	89
United Rep.of Tanzania	49	50	49	76	128	133	158	206	185	224	234
Vanuatu	76	75	108	156	140	156	181	199	161	140	127
Yemen	74	73	83	96	125	134	138	123	105	84	69
Zaire	51	63	81	87	114	100	105	119	118	107	109
Zambia	122	143	201	302	276	147	136	147	160	160	143
All LDCs	63	62	68	76	88	81	75	72	66	76	76

Source: UNCTAD secretariat, mainly based on information from the OECD secretariat, the World Bank and IMF.

Note: Debt and debt service are defined as in table 7.

a Exports of goods and services (including non-factor services).

b Ratio to exports of goods and services in 1992.

9. Rapports de la dette et du service de la dette

En pourcentage

<i>Debt service exports ^a</i>											<i>Pays</i>
<i>Service de la dette exportations ^a</i>											
1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	
5	5	7	8	8	7	15	41	42	4	6 ^b	Afghanistan
12	12	15	9	10	8	10	8	7	6	3 ^b	Angola
25	29	31	41	38	32	32	31	26	18	18	Bangladesh
36	18	10	15	9	7	14	12	9	7	8	Bénin
1	1	-	-	1	3	10	6	11	6	9 ^b	Bhoutan
17	15	19	18	13	16	21	11	16	11	11	Burkina Faso
27	23	20	24	40	36	43	55	39	38	41	Burundi
6	6	58	57	43	45	40	97	51	44	92 ^b	Cambodge
11	24	18	14	16	19	11	11	17	17	11 ^b	Cap-Vert
10	25	16	16	12	15	18	16	13	13	6	Rép. centrafricaine
2	9	15	5	4	4	7	5	5	5	7	Tchad
10	27	13	11	6	3	4	5	17	10	8	Comores
4	15	27	22	16	15	16	16	10	6	5 ^b	Djibouti
45	47	51	21	19	12	23	17	10	6	3	Guinée équatoriale
..	Erythrée
19	22	24	25	30	39	37	31	30	25	17	Ethiopie
19	13	15	35	23	18	17	19	15	11	11 ^b	Gambie
18	24	16	15	25	23	20	21	17	13	11	Guinée
30	37	94	113	91	82	99	42	59	35	9	Guinée-Bissau
14	13	13	17	17	18	19	14	9	2	1 ^b	Haiti
-	-	4	5	5	-	3	3	4	4	4 ^b	Kiribatou
10	17	19	15	14	16	27	10	6	5	9	Rép. dém. pop. lao
6	6	8	5	4	5	5	5	5	5	6	Lesotho
35	25	19	17	18	15	10	14	16	8	10 ^b	Libéria
38	28	41	52	49	57	61	50	33	24	22	Madagascar
32	33	42	49	36	32	41	25	20	22	22	Malawi
9	31	13	12	6	9	8	5	5	4	4	Maldives
10	13	23	24	22	29	28	18	11	14	7	Mali
18	26	29	25	28	31	24	32	20	18	30	Mauritanie
64	70	100	81	44	50	45	42	35	24	28 ^b	Mozambique
60	58	72	81	107	130	97	30	23	20	21 ^b	Myanmar
9	9	7	10	9	12	20	17	12	10	9	Népal
35	35	39	40	36	43	44	35	46	24	40	Niger
8	13	16	8	13	15	22	21	23	24	8	Rwanda
14	23	26	27	24	19	17	12	11	10	11	Samoa
20	23	42	15	46	23	32	25	22	22	22 ^b	Sao Tomé-et-Principe
44	35	27	45	15	18	19	13	10	17	14 ^b	Sierra Leone
18	6	19	15	10	7	9	12	22	15	42 ^b	Iles Salomon
27	68	44	92	59	84	100	39	16	13	11 ^b	Somalie
41	44	34	75	60	58	42	45	47	37	31 ^b	Soudan
21	29	20	22	19	28	24	22	16	14	14	Togo
..	Tuvalu
29	41	40	43	46	72	67	67	70	53	86	Ouganda
35	25	26	36	45	42	38	35	38	29	24	Rép.-Unie de Tanzanie
13	21	20	62	19	18	26	26	23	36	28	Vanuatu
37	60	80	104	105	60	46	17	20	14	9 ^b	Yémen
16	25	33	37	36	29	38	47	17	22	15 ^b	Zaire
36	36	25	72	24	17	15	18	53	31	37	Zambie
24	26	27	34	28	27	28	24	21	15	15	Ensemble des PMA

Source: Secrétariat de la CNUCED, principalement d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE, de la Banque mondiale et du FMI.

Note: La dette et le service de la dette sont définis comme au tableau 7.

a Exportations de biens et de services (y compris les services non-facteurs).

b En pourcentage des exportations de biens et de services en 1992.

10. Debt reschedulings with official creditors, 1988-1995

Country	Date of meeting (month/year)	Cut-off date	Consolidation period (months)	Percentage of principal and interest consolidated	Grace period ^a	Repayment period	Arbitration	Rescheduling of previously rescheduled debt	Good will clause	Estimated amounts rescheduled (\$ million)
Angola	I 07/1989	31/12/1986	15	100	6yrs 6mrs	3yrs 6mrs	yes	yes	yes	446
Benin	I ^b 06/1989	31/03/1989	13	100	Toronto terms		yes	no	yes	193
	II ^c 12/1991	31/03/1989	15	100	Enhanced concessional terms		yes	yes	yes	160
	III ^c 06/1993	31/03/1989	29 ^d	100	Enhanced concessional terms		yes	no	yes	25
Burkina Faso	I ^b 03/1991	01/01/1991	15	100	Toronto terms		yes	no	yes	63
	II ^c 05/1993	01/01/1991	32 ^d	100	Enhanced concessional terms		yes	no	yes	36
Cambodia	III ^e 01/1995	31/12/1985	30 ^d	100	Naples terms (6.7%)		no	yes	no	..
Central African Republic	IV ^b 12/1988	01/01/1983	18	100	Toronto terms		yes	yes	yes	28
	V ^b 06/1990	01/01/1983	12	100	Toronto terms		no	yes	no	4
	VI ^c 04/1994	01/01/1983	12	100	Enhanced concessional terms		yes	yes	yes	33
	I ^b 10/1989 ^f	..	15	100	Toronto terms		yes	38
Ethiopia	I ^c 12/1992	31/12/1989	37 ^d	100	Enhanced concessional terms		yes	no	yes	441
Equatorial Guinea	II ^b 03/1989 ^f	Toronto terms		yes	no	yes	10
Guinea	II ^b 04/1989	01/01/1986	12	100	Toronto terms		yes	yes	yes	123
	III ^c 11/1992	01/01/1986	..	100	Enhanced concessional terms		yes	yes	yes	203
	IV ^e 01/1995	01/01/1986	12	100	Naples terms (5.0%)		yes	yes	yes	156
	II ^b 10/1989	31/12/1986	15	100	Toronto terms		yes	yes	yes	21
Guinea-Bissau	III ^e 02/1995	31/12/1986	36 ^d	100	Naples terms (6.7%)		no	yes	yes	195
	V ^e 05/1995	01/10/1983	13	100	Naples terms (6.7%)		yes	..	yes	..
Madagascar	VI ^b 10/1988	01/07/1983	21	100	Toronto terms		yes	yes	yes	254
	VII ^b 07/1990	01/07/1983	13	100	Toronto terms		no	yes	yes	139
	III 04/1988	01/01/1982	14	100	9yrs 11mrs	9yrs 6mrs	yes	yes	yes	27
Mali	I ^b 10/1988	01/01/1988	16	100	Toronto terms		yes	no	yes	63
	II ^b 11/1989	01/01/1988	26 ^d	100	Toronto terms		yes	no	yes	44
	III ^c 10/1992	01/01/1988	35 ^d	100	Enhanced concessional terms		yes	no	yes	20
Mauritania	IV ^b 06/1989	31/12/1984	12	100	Toronto terms		yes	yes	no	52
	V ^c 01/1993	31/12/1984	24 ^d	100	Enhanced concessional terms		yes	yes	yes	218
	VI ^e 06/1995	31/12/1984	36	100	Naples terms (6.7%)		no	yes	yes	..
Mozambique	III ^b 06/1990	01/02/1984	30 ^d	100	Toronto terms		yes	yes	yes	719
	IV ^c 03/1993	01/02/1984	24 ^d	100	Enhanced concessional terms		yes	yes	yes	440

10. Debt reschedulings with official creditors, 1988-1995 (concluded)

Country	Date of meeting (month/year)	Cur-off date	Consolidation period (months)	Percentage of principal and interest consolidated	Grace period ^a	Repayment period	Arrears	Rescheduling of previously rescheduled debt	Good-will clause	Estimated amounts rescheduled (\$ million)
Niger	V	04/1988	13	100, 75 k	10ys 0m	9ys 6ms	no	no	no	37
	VI b	12/1988	12	100	Toronto terms	Toronto terms	no	yes	yes	48
	VII b	09/1990	28 ^d	100	Toronto terms	Toronto terms	yes	yes	yes	116
	VIII c	03/1994	15	100	Enhanced concessional terms	Enhanced concessional terms	yes	yes	yes	160
Sierra Leone	VI c	11/1992	16	100 h	Enhanced concessional terms ⁱ	Enhanced concessional terms ⁱ	yes	yes	yes	164
	VII c	07/1994	17	100	Enhanced concessional terms	Enhanced concessional terms	yes	yes	yes	42
Togo	VI	03/1988	16	100	7ys 10ms	7ys 6ms	yes	yes	no	139
	VII b	06/1989	15	100	Toronto terms	Toronto terms	no	yes	yes	76
	VIII b	07/1990	24 ^d	100	Toronto terms	Toronto terms	no	yes	no	88
	IX c	06/1992	24 ^d	100	Enhanced concessional terms	Enhanced concessional terms	no	yes	yes	52
	X e	02/1995	33 ^d	100	Naples terms (67%)	Naples terms (67%)	no	yes	yes	239
Uganda	IV b	01/1989	18	100	Toronto terms	Toronto terms	yes	yes	yes	89
	V c	06/1992	18	100	Enhanced concessional terms	Enhanced concessional terms	yes	yes	yes	39
Zaire	VI e	02/1995	-	-	Naples terms (67%) ^j	Naples terms (67%) ^j	no	yes k	no	110
	II b	12/1988	6	100	Toronto terms	Toronto terms	yes	yes	yes	377
United Rep. of Tanzania	III b	03/1990	12	100	Toronto terms	Toronto terms	yes	yes	yes	200
	IV c	01/1992	30 ^d	100	Enhanced concessional terms	Enhanced concessional terms	yes	yes	yes	691
Zaire	X b	06/1989	13	100	Toronto terms	Toronto terms	yes	yes	yes	1530
Zambia	IV b	07/1990	18	100	Toronto terms	Toronto terms	yes	yes	yes	963
	V c	07/1992	33 ^d	100	Enhanced concessional terms	Enhanced concessional terms	yes	yes	yes	917

Source: Paris Club Agreed Minutes.

Note: Roman numerals indicate the number of debt reschedulings for the country since 1976.

^a The grace period is defined as starting at the beginning of the consolidation period and running up to the date of the first payment.

^b Beneficiary of the concessional debt relief measures agreed upon at the Toronto summit.

^c Beneficiary of new terms going beyond the Toronto terms following the Trinidad proposal (1990), and the London Summit recommendations of 1992.

^d Multi-year rescheduling.

^e Naples terms. Number in brackets indicates the percentage of reduction applied.

^f Dates of informal meeting of creditors on the terms to be applied in the bilateral agreements. Given the very small number of creditors involved, creditors did not call for a full Paris club meeting.

^g The first percentage relates to principal, and the second to interest.

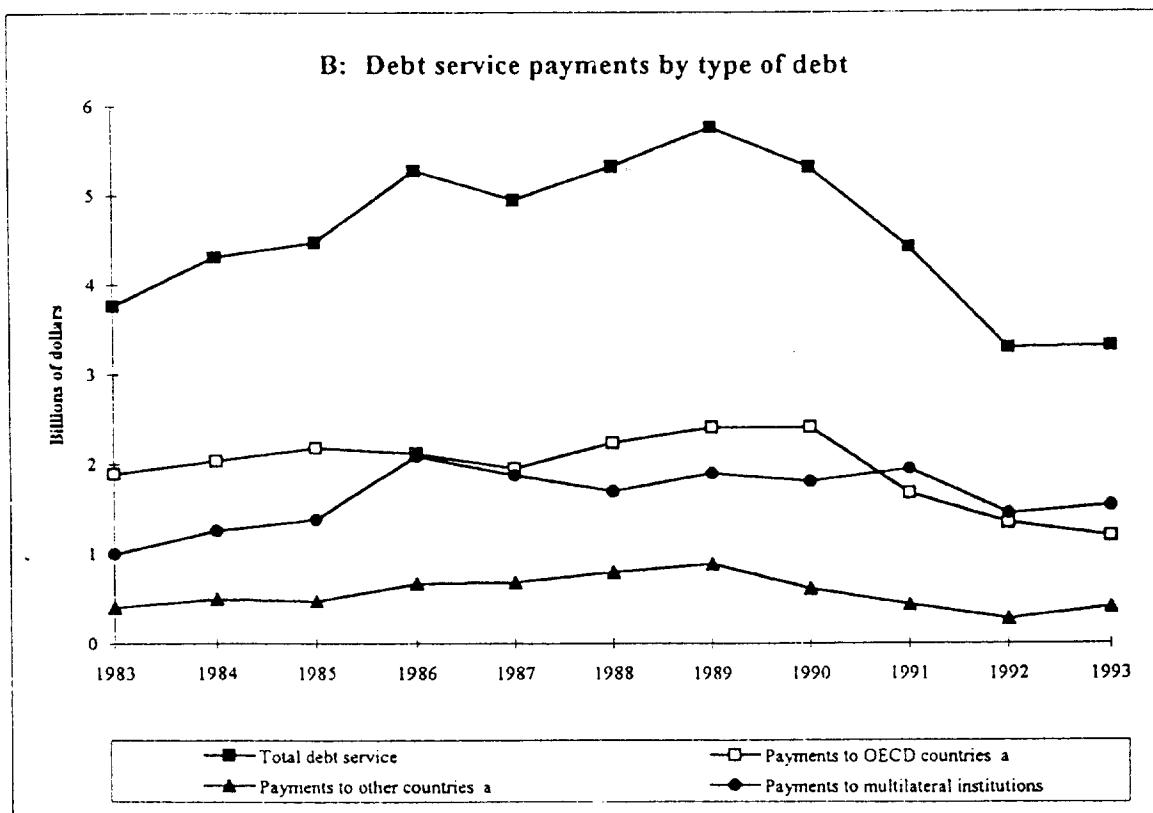
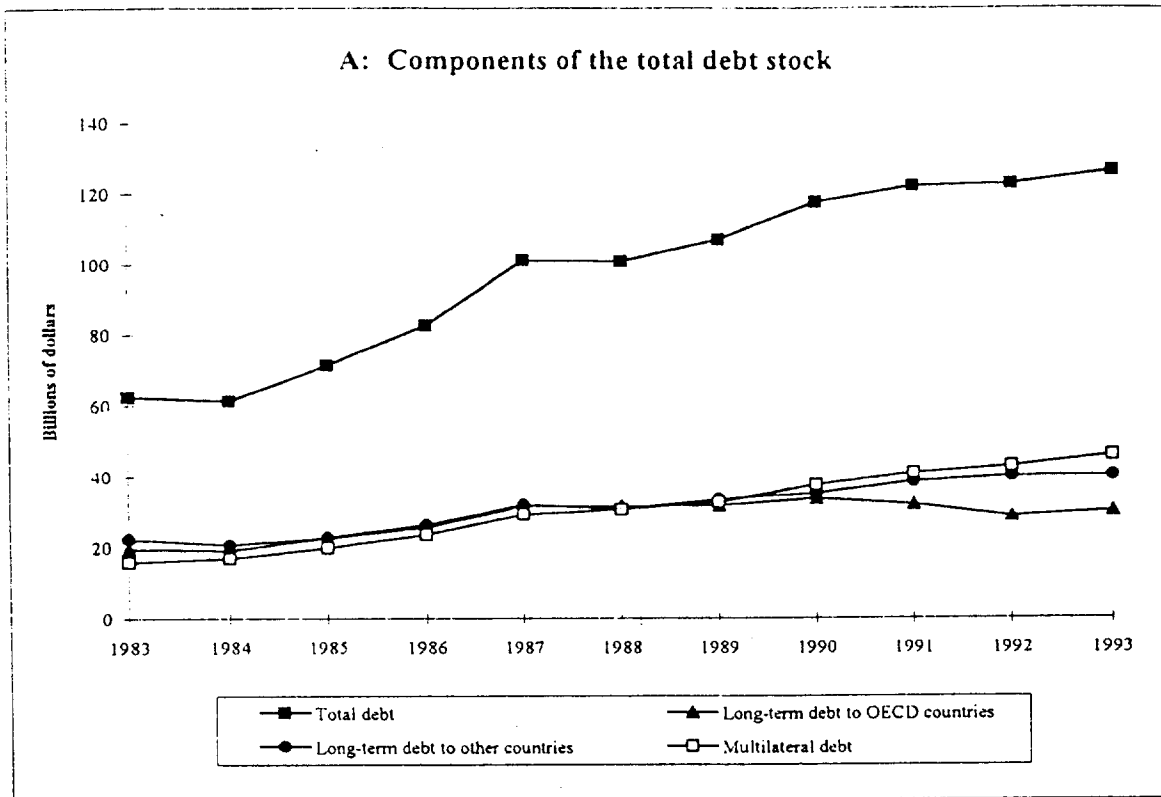
^h Including 50% of moratorium interest.

ⁱ Does not apply to moratorium interest nor to arrears on short-term debt.

^j Stock reduction.

^k Only the two agreements concluded in 1987 and 1989 are included in the debt eligible for reduction.

Chart 3: External debt and debt-service payments of LDCs, 1983-1993



Source: UNCTAD secretariat, based on OECD data.

a Payments on long-term debt only.